

6211-08-006

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mme ANNE-MARIE PARENT, présidente  
M. JACQUES LOCAT, commissaire

**ENQUÊTE ET AUDIENCE PUBLIQUE  
SUR LE PROJET D'OUVERTURE ET D'EXPLOITATION  
DE LA MINE D'APATITE DU LAC À PAUL AU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN  
PAR ARIANNE PHOSPHATE INC.**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

VOLUME 3

---

Séance tenue le 27 mai 2015 à 19 h  
Centre multifonctionnel Michel-Simard  
257, rue Saguenay  
Saint-Fulgence

## TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 27 MAI 2015	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
ASSOCIATION DES PROSPECTEURS DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN .....	1
M. Gervais Simard	
COLLECTIF DE L'ANSE À PELLETIER .....	4
Mme Line Brissette	
M. Daniel Lord	
GUILLAUME LORD .....	13
REGROUPEMENT DES LOCATAIRES DES TERRES PUBLIQUES DU QUÉBEC .....	24
M. Gérald Martel	
M. Denis Mérette	
DANIEL LORD.....	30
DENIS BELLEY ET MARTHE LAVOIE.....	43
REPRISE DE LA SÉANCE	
ASSOCIATION MINIÈRE DU QUÉBEC.....	49
Mme Josée Méthot	
CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN .....	58
M. Tommy Tremblay	
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON .....	63
M. Éric Dufour	
JOSÉE VERMETTE.....	73
NICOLE HUYBENS .....	80
DROIT DE RECTIFICATION .....	87
M. Éric Arseneault	

**SÉANCE DU 27 MAI 2015  
SÉANCE DE LA SOIRÉE  
MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Mesdames et messieurs, bonsoir. Bienvenue à cette troisième séance de la deuxième partie de l'audience publique sur le projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du lac à Paul au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

10

Avant de procéder, je vous demande de vous assurer que vos cellulaires sont fermés ou bien sont en mode réunion s'il vous plaît. Merci.

15

Je tiens à rappeler aux personnes qui ont fait connaître, avant le 12 mai dernier, leur intention de faire une présentation verbale de leur mémoire et dont la présentation est prévue pour ce soir, de se présenter au secrétariat à l'arrière de la salle et si ce n'est déjà fait, et d'aviser de votre présence pour qu'on puisse respecter l'ordre d'inscription à l'horaire.

20

Le temps alloué pour chaque présentation est de quinze (15) minutes. Au besoin, la Commission d'enquête échangera avec les présentateurs de mémoire, afin de préciser leurs points de vue. Ce soir, nous avons onze (11) présentations à l'horaire.

25

Si le temps nous le permet, les personnes qui veulent présenter leurs points de vue verbalement pourront le faire en s'inscrivant au registre à l'arrière de la salle. Ces personnes seront appelées par ordre d'inscription à ce registre et elles disposeront de dix (10) minutes pour leur présentation.

30

---

**PRÉSENTATION DES MÉMOIRES  
ASSOCIATION DES PROSPECTEURS DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN**

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

35

Alors nous allons maintenant débiter la présentation des mémoires avec monsieur Gervais Simard de l'Association des prospecteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

**PAR M. GERVAIS SIMARD :**

40 Bonsoir. Je me présente, Gervais Simard, président de l'Association des prospecteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

45 Je vous remercie de votre attention, de m'avoir invité à lire notre mémoire devant votre Commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

Merci beaucoup, Gervais Simard, président de l'Association des prospecteurs du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

50

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci monsieur Simard. Donc j'aurais une question à vous poser. Puisque vous êtes parmi beaucoup de prospecteurs, l'Association, est-ce que vous savez où sont les projets miniers? Où est-ce que c'est qu'il y a de l'avenir de par vos membres qui travaillent à différentes prospections?

55

**PAR M. GERVAIS SIMARD :**

60 De l'avenir, bien, si on parle de projets pour l'apatite, il y a beaucoup de projets d'apatite qui sont dans le Nord, bien, pas dans le Nord, mettons comme à lac à l'Orignal. Puis il y en a d'autres aussi qui ont été trouvés plus loin que le lac à Paul, au kilomètre 250, le lac Lisette.

Puis il y a beaucoup de projets aussi qui ont été mis à jour aussi par d'autres prospecteurs, qu'il y a des compagnies qui ont dépensé des millions de dollars pour des forages.

65

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

70 Si je vous nomme le lac Dissimieux, lac Catherine qui nous ont été mentionnés par un autre intervenant, est-ce que ça vous dit quelque chose?

70

**PAR M. GERVAIS SIMARD :**

Ça, malheureusement, je les connais pas, ces noms-là. Mais on a beaucoup de projets.

75

C'est sûr que, comment je pourrais dire, on a des gens qui trouvent du quartz blanc vers le lac à l'Orignal, il y a des grenats, il y a de l'or possiblement, puis il y a beaucoup de granite aussi. Dans le temps de l'époque du Fonds minier, on a prospecté beaucoup le granite aussi.

Puis on a la mine aussi Niobec à Saint-Honoré, c'est sûr que tout le monde la connaît.

80 Donc il y a plusieurs projets. Monsieur Tremblay pourrait nous dire les autres projets, mais étant donné que c'était notre directeur du Fonds minier, donc c'est ça.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

85 Merci.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

90 Il y a combien de membres dans votre Association?

**PAR M. GERVAIS SIMARD :**

On est quarante-six (46).

95 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Une autre question. Vous mentionnez donc que le Québec importe à grands frais donc le phosphate, mais est-ce que ça va changer quelque chose comme tel ou si on continue à en importer quand même? À moins qu'il y ait une fabrication ici.

100

**PAR M. GERVAIS SIMARD :**

105 Bien, c'est sûr que si la compagnie Ariane Phosphate, si la mine trouve tout le financement possible, c'est sûr qu'il va y avoir plus d'engrais qui vont se faire. Parce que ce minerai-là va partir par camions, il va s'en venir ici au Saguenay d'une façon, bien, on sait pas exactement encore à quel endroit exactement, mais on veut que ce soit à Saint-Fulgence, comme le projet est fait, puis l'engrais va être acheminé par bateau.

110 Puis là, le coût, est-ce que le coût va être moins cher, ça, je peux pas vous dire exactement.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

115 En fait, ma question, c'était juste, quand vous dites qu'on importe à grands frais, est-ce que c'est parce que vous souhaiteriez qu'il y ait une transformation secondaire ou tertiaire ici au Québec?

**PAR M. GERVAIS SIMARD :**

120 Oui, bien, c'est ça, nous, c'est que ça s'en va par bateau, mais est-ce que ça peut se faire ici,  
c'est sûr que là, c'est des usines, ça prendrait plus de procédés, puis plus d'argent. Au lieu de  
coûter peut-être un milliard (1 G\$) pour partir la compagnie, partir la mine, peut-être que faire tout  
ça ici, on pourrait le faire, mais ça va coûter plusieurs milliards.

125 Parce qu'il y a des places qu'ils sont tous déjà installés pour traiter le minerai.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Merci.

130 **PAR M. GERVAIS SIMARD :**

Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

135 Merci.

140 

---

**COLLECTIF DE L'ANSE À PELLETIER**

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

145 Madame Line Brissette du Collectif de l'Anse à Pelletier.

**PAR Mme LINE BRISSETTE :**

Bonsoir madame la Présidente, bonsoir monsieur le Commissaire.

150 **PAR M. DANIEL LORD :**

Daniel Lord, je suis ici surtout pour la période de questions. Je n'interviendrai pas durant la  
présentation de madame Brissette.

155 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

160 **PAR Mme LINE BRISSETTE :**

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Arianne Phosphate...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «... au départ.»)**

165 La compagnie, la première fois qu'elle nous a rencontrés, elle nous a présenté un plan. Il y avait vraiment une route vers Forestville et une route vers Saint-Fulgence, puis c'était marqué préliminaire, tous les deux (2). Ça fait qu'on n'a pas cherché loin pour la solution Forestville, ils nous l'ont déjà présentée, la première fois qu'ils nous ont rencontrés.

170 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «À quoi bon...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 4<sup>e</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, «... du Cap Jaseux...»)**

Qui fourmille d'aventuriers.

175 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4<sup>e</sup> paragraphe, 6<sup>e</sup> ligne, «... un superbe tableau...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 4<sup>e</sup> paragraphe, 14<sup>e</sup> ligne, «... de hauteur...»)**

180 J'ai cherché une comparaison, et c'est aussi haut que la tour de Pise et l'Arc de triomphe. Tout cela s'élèvera à sept cent quarante et un pieds (741 pi) au-dessus de la rivière Saguenay, puisque ça va être situé dans la montagne.

185 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4<sup>e</sup> paragraphe, 15<sup>e</sup> ligne, «La présence...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... et les Monts-Valin?»)**

L'aspect naturel du fjord a toujours été protégé. Il est très peu habité, parce qu'il n'y a pas beaucoup d'espace où on peut l'habiter; il n'y a que quelques baies accueillantes.

190 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Il n'y a pas...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 4<sup>e</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, «... rocheuses profondes.»)**

195 Des études montrent déjà que la propagation est différente dans le fleuve par rapport à l'océan.

200 De même, des études sur la capacité de support des écosystèmes du fjord seraient requises. Présentement, il y a d'autres projets mêmes qui sont sur la table. À Port Saguenay, ils veulent importer du GNL, ce qui augmenterait aussi considérablement le trafic, alors les effets cumulatifs sur le béluga risquent d'être très importants.

205 Le milieu du fjord est particulier en ce sens que la pollution chimique s'accumule dans le fjord. Au lieu d'être un milieu de dilution, c'est un milieu de concentration.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 4<sup>e</sup> paragraphe, 7<sup>e</sup> ligne, «... sa configuration...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3<sup>e</sup> paragraphe, 8<sup>e</sup> ligne, «... d'audiences publiques...»)**

210 Si une route est acceptée par le BAPE, ça reviendrait à accepter un port indirectement.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 4<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Finalement...»)**

215 **FIN DE LA LECTURE (Page 5, 4<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... de développement durable?»)**

220 Au niveau de l'acceptabilité du volet transport du projet! Tout d'abord, le transport d'un aussi grand volume de minerai par camions générerait une quantité astronomique de gaz à effet de serre.

Ce mode de transport, pour un nouveau projet, est aberrant, en considérant les inquiétudes mondiales au sujet des changements climatiques.

225 Dans un article récent du Devoir, le premier ministre du Québec, Philippe Couillard, juge que la lutte contre les changements climatiques est un devoir puis l'avenir de notre planète en dépend.

230 De plus, ce scénario de transport par camions met en péril la sécurité des usagers sur les monts Valin, et si on se soucie de la vie humaine, nous croyons qu'une autre solution devrait être trouvée.

En ce qui concerne le port, c'est incroyable qu'on fasse un port pour une seule compagnie. Cela démontre l'absence de plan pour l'exploitation des richesses du Nord.



235 Il faut aussi se poser une question élémentaire sur la pertinence de la localisation d'un port de transbordement en bordure d'une zone géomorphologique présentant de très fortes dénivellations, ce qui rend tout à fait inopportun le transbordement d'une grande quantité de matières premières sur ces navires.

240 L'environnement immédiat des ports de référence sont des terrains ne présentant pas de dénivelés et permettant aux véhicules de transport et d'approvisionnement, routiers ou ferroviaires, d'accéder à proximité du lieu d'embarquement sans contraintes.

245 À ce sujet, il semble clair que jamais ce port de mer ne pourra être desservi par un chemin de fer.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, «Solution de moindre impact», 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Il importe...»)**

250 **FIN DE LA LECTURE (Page 6, dernier paragraphe, dernière ligne, «... par une firme indépendante.»)**

255 J'ajouterais que le débat autour de la localisation du port est un faux débat. La mine d'Arianne Phosphate ne peut être exploitée qu'au lac à Paul. La majorité des emplois seront situés sur place à la mine et pour le transport, tout le monde aura des chances égales d'emplois. Seules les compétences seront considérées.

260 Les promesses faites par Arianne Phosphate pour prioriser les travailleurs de Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord sont irréalistes. Par contre, un transport via Forestville générerait autant d'emplois que le transport par Sainte-Rose-du-Nord.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Nous comprenons...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 8, 1<sup>er</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «... dans ce secteur.»)**

265 Dissimieux, on l'a vu aussi sur Internet, ça se trouve par n'importe qui.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 1<sup>er</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «Nous savons...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 8, 2<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, «... de la mine.»)**

270 Au sujet de la mine, je n'ai pas vu les charges totales à l'effluent pour la durée de la vie de la mine, et ces données pourraient également changer si la durée de la mine était prolongée.

275 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 2<sup>e</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, «Cette éventualité...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 8, 3<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... inacceptable.»)**

Je vous remercie.

280 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci madame Brissette. Vous dites que l'utilisation de la route 385 Forestville poserait pas de problèmes. Arianne Phosphate dit que ça poserait des problèmes.

285 D'où tenez-vous cette information?

**PAR Mme LINE BRISSETTE :**

Bien, on a des contacts avec Forestville.

290

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

OK.

295 **PAR Mme LINE BRISSETTE :**

Bien, le directeur général de la Ville est venu présenter son projet l'autre fois, puis on a parlé avec lui.

300 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

OK. On aura l'occasion de vérifier, de leur en parler.

305 En ce qui concerne le changement de zonage, est-ce que vous en avez parlé avec votre MRC, avec la municipalité, votre désaccord avec les changements de zonage?

**PAR Mme LINE BRISSETTE :**

310 Bien, notre municipalité sait très bien qu'on est contre les changements de zonage. On assiste à toutes les réunions du conseil pour ne pas que ça arrive sans qu'on soit averti, puis en fait, j'ai appris pendant les audiences du BAPE que notre MRC, ça leur posait pas de problèmes de dézoner. C'est ce que j'ai entendu quand ils sont venus au micro.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

315

D'accord. Et puis en ce qui concerne la préservation du paysage, advenant le cas que le terminal portuaire s'installe à l'endroit où c'est proposé, qu'est-ce que devrait faire Arianne Phosphate pour le masquer ou pour vous satisfaire? Est-ce qu'il y aurait une possibilité?

320

**PAR Mme LINE BRISSETTE :**

C'est assez difficile à masquer, puis en fait, qu'ils ne réussiront jamais à masquer le bruit. Parce que pire que l'apparence, c'est le bruit et les poussières.

325

Nous autres, on sait qu'est-ce que c'est de rester, on reste face à un port, on reste face à Grande-Anse.

330

Grande-Anse est à sept kilomètres (7 km) de chez nous, puis on entend toujours les bateaux à Grande-Anse. C'est un grondement. Quand il y en a un au port, c'est un grondement continu.

Puis on est chanceux, parce que Grande-Anse n'est pas très fréquenté. Mais ce serait beaucoup plus occupé avec Arianne Phosphate, puis c'est que les bateaux, ça a de l'air bien simple, ah, tu vois un bateau à quai pendant trois (3) jours, mais le bateau à quai, il y a une génératrice qui marche en continu jour et nuit.

335

Puis le transbordement du phosphate, pour ne pas perdre de matériel, il y a des dépoussiéreurs, il y a le convoyeur, il va y avoir du bruit continu.

340

Puis là, c'est trois-quatre (3-4) jours que le bateau va être amarré.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Donc le bruit, c'est une de vos plus grandes préoccupations?

345

**PAR Mme LINE BRISSETTE :**

Oui.

350

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

OK.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

355 Côté paysage, si vous allez une fois sans permission, on a descendu le petit chemin quand même, c'est effectivement très joli, mais il me semble que lorsqu'on est dans la baie de l'Anse à Pelletier, on a une vue qui est très ouverte vers justement le quai de Grande-Anse puis vers le cap Jalbert, mais du côté de Sainte-Rose, il me semble que la vue est quand même relativement fermée, de telle sorte que j'essayais d'imaginer un peu, côté visuel, je parle pas du bruit, mais côté  
360 visuel, est-ce que c'est une préoccupation aussi pour vous de ce côté-là?

**PAR Mme LINE BRISSETTE :**

365 Bien, c'est sûr qu'on verrait toujours le bateau.

En fait, nous, à l'Anse à Pelletier, c'est qu'on aime beaucoup la nature, puis on se sent isolé tout en étant près de la ville, c'est juste à une demi-heure de la ville.

370 Puis là, bien, c'est sûr que d'avoir le port juste à côté de nous autres, c'est comme la nature est finie, là. On le verrait, le bateau, et le quai.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

375 Et le quai aussi.

**PAR Mme LINE BRISSETTE :**

Oui. Daniel aimerait rajouter quelque chose!

380 **PAR M. DANIEL LORD :**

Oui, bien, en fait, c'est parce qu'on parle beaucoup sur le plan visuel, il y a les silos, puis moi, je suis prêt à reconnaître, je parle pas au nom du Collectif, je parle en mon nom personnel, que c'est peut-être pas l'élément principal. Mais il faut bien voir qu'il y a la nuit qui existe également.  
385 Puis les nuits sont longues l'hiver.

Puis surtout avec la neige, avec la glace, s'il en reste, remarquez, je sais pas quelle portion va être complètement déglacée autour du terminal, mais il y a beaucoup de réflexion. Et avec Grande-Anse, on le voit. On voit lorsqu'il y a un bateau à quai, juste par l'intensité lumineuse, on  
390 est en mesure de dire s'il y a un bateau à quai ou s'il n'y a pas un bateau à quai.

395 Donc cette dimension-là, Grande-Anse, je peux pas dire que la lumière nous dérange  
comme telle, parce qu'on est à sept kilomètres (7 km). À deux kilomètres (2 km), je sais qu'il y a un  
intervenant hier qui a dit qu'on allait faire tout ce qu'il faut pour cacher les lumières, pour contrôler  
tout ça, pour pas nuire, pour pas faire de pollution visuelle, mais bon, vous comprendrez que  
quand même, ça nous laisse une inquiétude, parce qu'on vit déjà quelque chose, c'est à sept  
kilomètres (7 km), on va vivre quelque chose à deux kilomètres (2 km).

400 On n'a pas l'impression que ça va être la même chose.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Une autre question. À la page 3, vous indiquez, le paragraphe :

405 «Nous considérons que les organismes gouvernementaux devraient s'engager dans la  
protection du patrimoine paysager afin d'assurer une cohérence dans la vision du développement  
du fjord du Saguenay.»

410 Est-ce qu'il n'y a pas une partie de ça qui a déjà été entreprise avec la constitution du Parc  
Saguenay–Saint-Laurent?

415 Et d'après vous, les gens peuvent se dire, bon bien, on l'a arrêté vis-à-vis à peu près la  
pointe de l'est, alors est-ce qu'il y avait une raison, d'après vous, pour laquelle on a arrêté le parc à  
peu près vis-à-vis là?

**PAR Mme LINE BRISSETTE :**

420 Bien, j'imagine que c'était peut-être pour laisser une possibilité à la villégiature de s'installer,  
à la communauté. Parce qu'en fait, par chez nous, c'est pas des villégiateurs. On est la plupart des  
résidents permanents.

425 Ariane Phosphate, dans ses documents, mentionne que le tracé passe près d'un chalet,  
mais c'est pas un chalet chez nous, c'est une résidence privée. Puis c'est en grande majorité des  
résidences. Ça permet à une communauté de s'installer.

C'est sûr que s'ils avaient mis ça parc partout, il n'y aurait pas personne qui aurait pu  
s'installer.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

430

Puis hier, à une question posée au Port Saguenay, à savoir s'il y a le projet d'expansion, est-ce que vous avez des commentaires, pas des commentaires, mais il y avait un élément qui était concernant – vous mentionnez qu'il n'y a pas d'accès ferroviaire évident à l'endroit, alors est-ce que vous, vous pensez que ça serait quand même possible d'y arriver?

435

**PAR Mme LINE BRISSETTE :**

440

Bien non, c'est totalement impossible. En connaissant la topographie, même chez nous, il faut toujours avoir des véhicules 4 x 4. Il y a beaucoup de pentes. Un train peut pas aller sur le bord du Saguenay, là.

C'est sûr qu'à Grande-Anse, il y a un train qui y va, mais c'est en haut de la côte. Le Saguenay, il y a toujours des fortes dénivellations.

445

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Merci.

450

**PAR M. DANIEL LORD :**

De toute façon, il faut voir la topographie des monts Valin également. Les trains, vous le savez, ça suit les rivières. Il n'y a pas de rivière qui va des monts Valin jusqu'à l'Anse à Pelletier, sinon la rivière Pelletier, mais qui débute au pied des monts Valin, qui se rend pas sur la montagne en tant que telle.

455

Donc il y a la Shipshaw, il y a la Péribonka, il y a la Bersimis. Un train, c'est plus par ces zones-là qu'il aurait à passer plutôt que de venir à l'Anse à Pelletier.

Mais c'est pas un expert qui parle.

460

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

On vous remercie beaucoup pour votre mémoire.

465

**GUILLAUME LORD**

470

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Guillaume Lord.

475

Bonsoir monsieur Lord.

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

480

Bonsoir. Je vais faire ma présentation avec quelques photos. En fait, j'ai préparé ça rapidement ce matin suite à des interventions d'hier, puis justement, pour votre question, monsieur Locat, sur la visibilité du port à partir de l'Anse à Pelletier, ça va être pertinent.

485

Donc voici l'Anse à Pelletier! Ici, on se retrouve à l'est en fait du fond de l'Anse à Pelletier. On peut voir ici cap Jaseux dans ce secteur-là, la Pointe-aux-Pins, le port de Grande-Anse qui est ici, qu'on voit pas tellement sur cette photo-là, puis c'est ça.

Donc ça, c'est un peu la même vue, mais quand on est plus près de l'eau. Puis encore là, le port de Grande-Anse ici, Pointe-aux-Pins, cap Jaseux.

490

Ici, c'est une vue panoramique. Donc là, on peut vraiment voir tout le secteur de l'Anse à Pelletier, l'est à droite et l'ouest est à gauche. Donc on a encore les mêmes repères que tantôt, cap Jaseux, Pointe-aux-Pins, Grande-Anse.

495

Ici, c'est le cap à l'Ouest et l'entrée de la baie des Ha! Ha! est ici.

Le site du terminal projeté, en fait, il serait ici dans ce secteur-là. On va le voir mieux sur d'autres photos.

500

Ici, c'est encore une vue panoramique, avec les mêmes repères que tantôt, pour montrer la nature verdoyante à l'Anse à Pelletier.

505

Encore une vue panoramique avec des enfants qui jouent sur la plage. Et ici, on peut apercevoir le site du terminal portuaire qui serait ici. Puis sur cette même plage là, dans le fond, on le voit très bien, il serait ici. Pas sur la dernière pointe qu'il y a ici, mais sur cette pointe-là ici.

Ici, c'est un chien qui regarde un béluga. C'est peut-être dur à voir ici, mais il y a un béluga ici dans l'Anse à Pelletier. Donc les bélugas fréquentent l'Anse à Pelletier.

Le site du terminal serait environ ici.

510

Un kayak qui rentre dans l'Anse à Pelletier. Ça fait partie du circuit quand même des gens qui partent de cap Jaseux, généralement en kayak, passent dans le secteur de l'Anse à Pelletier, passent tout près de la rive.

515

Ça ici, ce site-là, c'est un gazebo qu'on a construit sur la rive du Saguenay, puis c'est intéressant, parce que quand ils parlent du point le plus près d'une terre privée, d'une résidence, bien en fait, ça, c'est le point le plus près du port qui est à deux kilomètres (2 km).

520

Et quand on regarde directement en face, on voit encore là ici sur la photo, on le voit pas tellement bien, le port de Grande-Anse. De nuit, on le voit vraiment beaucoup mieux, avec la lumière.

525

Et si on regarde à notre gauche, désolé, on change de saison assez rapidement, mais le site serait ici pour le port de mer.

530

Et c'est intéressant de faire une comparaison. La photo qu'Arianne Phosphate nous a montrée dans la première partie, c'est celle-là. Ils ont dit, ça, c'est le point le plus près à deux kilomètres (2 km). Bon, c'est sûr, quand on met des arbres comme ça, ça a l'air d'amenuiser le tout, mais si on revient à la photo réelle, bon, vous voyez que c'est un peu la même chose. Puis ici, je suis pas infographiste, vous m'excuserez, mais j'ai pris le bateau d'Arianne Phosphate, puis je l'ai mis sur la photo, puis j'ai mis des couleurs un peu plus réalistes, des couleurs d'un vrai bateau, puis bon, c'est ça que ça donne finalement comme aperçu versus celui-là.

535

Aussi, ça, ça a été fait comme une espèce, comme un grand angle, c'est comme si le zoom avait été zoom out finalement.

540

Si on continue, c'est pour montrer un petit peu la pêche blanche, les glaces, il y a des cabanes à pêche, donc on n'a eu aucune information à savoir, est-ce que ça serait toujours possible, est-ce qu'il y aurait encore des glaces dans ce secteur-là après la venue d'Arianne Phosphate!

545

Encore une vue panoramique du haut de la montagne pendant l'hiver, avec le terminal qui serait ici.

Finalement, un coucher de soleil sur l'Anse à Pelletier, un autre!

Puis ça, on y reviendra plus tard.



Donc maintenant, je vais y aller avec mon texte!

550

**LECTURE DU MÉMOIRE (Résumé, page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Il me fait plaisir...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe, 6<sup>e</sup> ligne, «... à égalité.»)**

555

On voit ici les deux (2) scénarios qu'on discute, c'est le premier et le dernier. Donc on voit les cases, en vert, c'est très bien, jaune, c'est moyen, puis rouge, c'est défavorable.

Donc c'est à peu près la même chose. Il y a une petite différence.

560

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe, 6<sup>e</sup> ligne, «Il est à noter...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe, 8<sup>e</sup> ligne, «... plus court.»)**

565

Donc on voit ici le temps de cycle, dix point deux (10,2) heures versus dix point cinq (10,5), mais ça nécessite quand même plus de camions et plus de voyages.

Ça, il n'y a pas d'explications qui justifient ça.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 3<sup>e</sup> paragraphe, 8<sup>e</sup> ligne, «De plus...»)**

570

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin)**

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

575

Merci. D'abord, j'aimerais m'assurer que toutes les photos que vous avez montrées tantôt seraient déposées. Je sais qu'il y en a beaucoup qui sont dans votre mémoire, mais votre simulation entre autres, pourriez-vous la déposer?

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

580

Oui, je pourrais la déposer. Celle-là, je l'avais faite alors que je préparais mon mémoire. La raison pourquoi je ne l'ai pas déposée, c'est que je ne peux assurer à cent pour cent (100 %) que c'est tout à fait fidèle à ce qui serait vu. J'ai fait du mieux que je peux.

585

Comme je vous dis, je suis pas infographiste, et vu que je ne pouvais pas assurer l'exactitude, et comme vous avez vu dans mon mémoire, j'ai tenté de mettre des références et de m'en tenir aux faits, à part quand j'émetts une opinion, donc c'est la raison pourquoi je ne l'avais pas mise.

Mais si vous désirez que je la dépose, je vais la déposer.

590

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Bien, votre raison est valable, mais c'est bon pour la Commission de savoir que c'est une vision d'artiste, disons. On pourrait le dire comme ça. OK, merci.

595

Vous parlez du fjord du Saguenay et qu'il y a des démarches qui sont en cours pour le faire déclarer géoparc mondial à l'UNESCO, est-ce que vous en savez un peu plus? Les démarches sont rendues à quelle étape?

600

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

Je maîtrise pas parfaitement le sujet. J'ai eu connaissance de ça, on l'a vu dans les journaux; j'ai déjà, bon, regardé un petit peu, il y avait un site Internet là-dessus. Je sais qu'il y a des gens qui travaillent là-dessus. Je crois que Promotion Saguenay est là-dessus.

605

J'avais lu là-dessus, ça doit faire environ dix-huit (18) mois, à ce moment-là ils disaient que telle année – parce qu'ils révisent ça, à l'UNESCO, pas si fréquemment que ça, je pense que c'est aux cinq (5) à sept (7) ans peut-être, puis je sais pas en quelle année ça doit passer, mais je pense que c'est quand même bientôt qu'il doit y avoir une évaluation pour nommer différents sites à travers le monde.

610

Mais en tout cas, l'information serait sûrement – quand je l'avais cherchée il y a un an et demi (1 ½) ou deux (2) ans, je l'avais trouvée assez facilement sur Internet.

615

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que c'est une démarche qui est assez longue?

620

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

Oui, bien c'est ça, mais ça se prépare depuis des années. C'est ça qu'on trouve incohérent aussi dans la stratégie.

625

En fait, tous les acteurs régionaux, les élus approuvaient cette démarche-là, les gens à la MRC, les municipalités étaient impliquées là-dedans. Puis le désir pour le fjord, c'était de montrer au monde entier sa beauté, de garder son intégrité.

630 Puis là, tout à coup, parce qu'il y a un projet qui débarque et qui dit, bien nous autres, c'est par le Saguenay qu'on aimerait ça passer, puis construire une nouvelle infrastructure, puis on vous promet des emplois, on vous promet des retombées, ah bien tiens! Maintenant, on change complètement de stratégie, puis on est prêt à tout donner à cette compagnie-là parce qu'ils promettent des emplois. Oui je suis d'accord, on en a besoin des emplois.

635 Mais il y a des façons de faire les choses, puis je crois que l'heure approche, c'est pas la façon de faire les choses.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

640 Donc il y a les façons de faire des choses que vous dites que c'est compatible, que ça pourrait être compatible?

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

645 Bien, il faut que ça s'inscrive dans un contexte de développement durable. Puis dans ce cas-ci, moi, je juge que non, ça contrevient à plusieurs principes du développement durable.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

650 D'accord. Vous avez montré des photos tantôt avec des kayaks. C'est un sport qui se pratique beaucoup?

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

655 Sur le Saguenay, oui. Il y a même, je sais pas comment dire, c'est pas des relais, mais des plateformes pour que les kayakistes puissent partir disons de Saint-Fulgence et aller jusqu'à Tadoussac. C'est quand même peut-être près de cent cinquante kilomètres (150 km), je crois, cent-cent cinquante kilomètres (100 km-150 km), donc ça se fait difficilement en une journée, à moins d'être un excellent kayakiste, donc il y a des arrêts qui sont prévus, il y a des places où il y a des plateformes où les gens peuvent arrêter en kayak, mettre leur tente.

660 Et il y a aussi des places qui sont plus, des accommodations plus élaborées aussi.

665 Mais oui, c'est quelque chose qui est quand même en vogue de parcourir le Saguenay au complet en kayak.

Et aussi évidemment, il y a des excursions d'une demi-journée ou d'une journée qui se font. C'est un sport qui est assez répandu sur le Saguenay.

Il y a pas seulement les kayaks, il y a aussi la navigation en voilier, il y a la planche à rame aussi ou «stand up paddle» qui se pratique, qui est assez populaire ces temps-ci.

670

L'été comme l'hiver, le cerf-volant de traction est en vogue.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

675

Dans le secteur de l'Anse à Pelletier, est-ce que c'est compatible avec les gros bateaux qu'il pourrait éventuellement y avoir?

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

680

Écoutez, compatible! C'est pas souhaitable, ça, c'est certain. Est-ce que le fait qu'il y aurait un port à cet endroit-là, ça viendrait empêcher complètement la présence de kayaks, non, certainement pas.

685

J'imagine qu'au niveau de la sécurité lors des déplacements de bateaux, il faudrait se tenir loin, parce qu'un kayak versus un Handymax, c'est sûr que c'est pas, le combat n'est pas très égal, là.

690

Donc oui, il y aurait des problèmes par les mouvements de bateaux, mais c'est pas à tous les jours. Donc oui, ce serait possible de cohabiter, mais c'est certain que c'est moins attractif à ce moment-là.

695

Puis les gens qui partent de cap Jaseux, je l'ai montré tantôt où était situé cap Jaseux, généralement ils vont partir en direction de Sainte-Rose-du-Nord ou direction Tadoussac, disons, donc tout de suite en partant, ils ont le port de Grande-Anse à leur droite et là maintenant, ils vont avoir, bon, tout de suite en partant le port de Grande-Anse à leur droite avec le port d'Arianne Phosphate en avant à gauche, puis après ça, ils vont passer directement en face du port d'Arianne Phosphate.

700

Donc d'avoir une succession de ports, c'est pas nécessairement ce que les gens qui viennent de l'extérieur pour faire du kayak souhaitent. Quand je pense aux Européens par exemple qui viennent faire une aventure en kayak, je pense pas que ce soit ça qu'ils recherchent.

C'est une opinion personnelle.

705

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

710 Ça n'a pas joué, là, mais j'avais fait un petit vidéo, c'est amusant, j'ai pris ça en fin de semaine, pour montrer comment on est près de la nature. C'est des chevreuils qui courent dans l'Anse à Pelletier, puis on voit le site du terminal. Bien en fait, de là, on ne le voit pas. Il serait derrière cette pointe-là.

715 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Le port serait où?

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

720 Bien, le port serait derrière la pointe que l'on voit. Le port de Grande-Anse est à droite présentement, puis c'est ça.

725 Ça, c'est la rivière Pelletier que vous voyez en bas, donc l'embouchure de la rivière Pelletier, rivière fréquentée par l'omble de fontaine anadrome, et il y a aussi la présence de saumon qui a été répertorié, mais disons moins récemment.

Et c'est ça, vu qu'on est reculé dans l'embouchure de la rivière Pelletier, à cet endroit-là, on ne le voit pas, le port.

730

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Monsieur Locat.

735 **PAR LE COMMISSAIRE :**

740 Peut-être un commentaire. Ayant fait à plusieurs reprises en bateau le Saguenay pour nos travaux scientifiques, en général les kayakistes se tiennent toujours au bord, pour toutes sortes de raisons. Parfois, je leur dirais que c'est un petit peu dangereux le long des falaises, mais ça, c'est à leur risque. Je parle pour les cailloux qui tombent des airs.

745 Mais disons, quand on parlait de bruit tout à l'heure, justement vous avez montré la rivière, quand nous sommes allés visiter, bien, ça me rappelait un peu où j'ai une résidence secondaire, on a une petite rivière qui passe pas loin, puis au printemps, bien, ça fait quand même pas mal de bruit, c'est pas le même bruit, mais en termes de bruit, c'est quand même quelque chose, je sais pas combien de décibels que ça fait, mais c'est quand même assez bruyant, une rivière qui coule au printemps, puis c'est sans arrêt, c'est vingt-quatre (24) heures par jour. Ça vous dérange pas?

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

750 Non, pas du tout. Présentement, là, bien, vous l'avez vue, la rivière Pelletier. Là, elle a un débit assez élevé, parce qu'on est encore au printemps.

Oui, quand on est dehors près de la rivière Pelletier, c'est sûr qu'on l'entend. C'est un bruit qui est agréable par contre, contrairement au bruit des bateaux.

755 Et la grosse différence aussi, c'est un bruit qui ne traversera pas à l'intérieur des habitations. C'est un bruit qui est plus aigu, contrairement au bruit plus sourd, plus grave des bateaux qui, eux, vont passer à travers les murs, à travers les fenêtres beaucoup plus facilement. C'est une question d'acoustique, les sons graves traversent beaucoup plus facilement que les sons aigus.

760

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Vous parlez aussi de vibrations.

765 **PAR M. GUILLAUME LORD :**

Vibrations, Grande-Anse actuellement, je peux pas vous dire qu'on ressent des vibrations. Je sais pas si ça serait le cas, vu qu'il est plus proche.

770 Mais en fait, ce serait difficile, les vibrations de Grande-Anse, parce que c'est de l'autre bord. Là, vu que c'est vraiment sur notre paroi rocheuse, est-ce qu'il y aurait des vibrations, ça, je peux pas m'avancer là-dessus, là.

775 Mais du bruit, certainement, parce que le port de Grande-Anse, la plage que je vous montrais au début avec les enfants, avant-hier, je crois, il y avait un bateau qui était à Grande-Anse, avant-hier ou dimanche, puis on entendait vraiment très bien, on l'entendait beaucoup. Puis ça, c'est à un peu plus de sept kilomètres (7 km).

780 Donc là, on parlerait de deux kilomètres (2 km) ou en tout cas, de cette plage-là, ce serait près de trois kilomètres (3 km). Mais c'est quand même beaucoup plus proche que le port de Grande-Anse, donc le bruit serait probablement beaucoup plus important.

785 Puis il y a aussi le bruit du convoyeur. À Grande-Anse, il n'y a pas nécessairement toujours un convoyeur qui fonctionne. Puis en tout cas, s'il y en a un, je pense qu'il est beaucoup plus petit que celui d'Arianne Phosphate. Donc il y a ça aussi qu'il faut tenir en compte. C'est un convoyeur qui serait potentiellement plus bruyant.

Et je crois que les bateaux d'Arianne Phosphate seraient aussi plus gros que les bateaux qui vont généralement au port de Grande-Anse.

790

Mais ça, je ne l'ai pas vérifié, mais je crois que oui.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

795

Peut-être une petite question. En regardant encore une fois quelques images que vous avez montrées, surtout à l'hiver, ça me rappelait, dans les années 84-88 quand je venais faire des expéditions géographiques sur le Saguenay, on allait jusqu'à Chicoutimi. Puis je me souviens, on est arrivé une fois à Chicoutimi, il y avait un bateau de l'armée canadienne qui était là, donc le chenal était utilisé quand même à cette époque-là. Ils ont arrêté le dragage il y a quelques années, là.

800

Je me demandais, est-ce que le chenal était ouvert en hiver aussi jusqu'à Chicoutimi ou s'il était fermé?

805

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

Il est ouvert jusqu'à Grande-Anse.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

810

Aujourd'hui oui, mais je parle dans les années quatre-vingt, est-ce que ça allait jusqu'à Chicoutimi?

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

815

Ah, dans les années quatre-vingt, j'étais un peu jeune!

**PAR LE COMMISSAIRE :**

820

Un appel à tous peut-être!

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

825

Regardez, sur cette photo-là, bien, on voit que c'est une étendue de glace. Il y a un chenal, on ne le voit pas ici. Bien, on le devine à l'écran, il est ici, en fait, puis il se rend jusqu'à Grande-Anse ici.

Mais cette section-là n'est pas navigable en hiver. C'est navigable en motoneige.

830 **PAR LE COMMISSAIRE :**

OK. Une dernière question!

835 Quels genres de démarches que vous avez pu avoir jusqu'à présent avec le promoteur, concernant vos préoccupations vis-à-vis ce projet?

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

840 Personnellement, j'ai eu aucune démarche avec le promoteur. Je n'ai pas été approché par le promoteur.

845 Et étant donné que je suis membre du Collectif de l'Anse à Pelletier et que le Collectif de l'Anse à Pelletier avait une représentation sur le comité du maire de Saint-Fulgence entre autres, moi, j'ai pas fait d'approche avec le promoteur et lui n'a pas fait d'approche avec moi personnellement.

Donc j'ai pas eu de contacts directs avec le promoteur, à part les échanges de courriels que j'ai eus. C'est le seul contact que j'ai eu.

850 Je demandais de l'information, j'ai pas eu tellement de collaboration.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

855 Mais via le comité donc, le comité a pu avoir des discussions avec le promoteur concernant vos revendications, vos demandes?

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

860 Il y a eu un comité du maire, je ne sais pas si ça a été son nom officiel, c'est toujours comme ça qu'on l'a appelé, le comité du maire. Ça avait été initié par le maire de Saint-Fulgence auquel le Collectif de l'Anse à Pelletier a participé pour exprimer ses inquiétudes.

865 Puis on s'est dit, ne pas participer, ce sera certainement pas gagnant. Ce qu'on veut, c'est qu'ils entendent c'est quoi nos préoccupations. Peut-être qu'on réussira à les convaincre de changer leur scénario ou du moins, en tout cas, de voir des mesures d'atténuation.



870 Mais il apparaît évident qu'il n'y a aucune mesure d'atténuation qui serait suffisante. On parlait de la lumière tantôt, la luminosité. Monsieur Laberge nous a dit hier qu'il y a des mesures d'atténuation qui existent pour la lumière. Mais je sais pas s'ils appliquent ces mesures-là à Grande-Anse, parce que c'est Port Saguenay aussi à Grande-Anse, mais c'est vraiment très lumineux. Puis c'est à près de huit kilomètres (8 km).

875 Donc je crois pas qu'un éclairage sécuritaire pour un port de mer puisse être atténué. Il faudrait mettre un rideau devant, puis je pense que ça se fait pas.

En tout cas, pour en revenir au comité du maire, on a participé pour essayer de voir, de faire valoir notre point de vue. La démarche des gens de l'Anse à Pelletier n'a jamais été de chercher à obtenir des compensations ou de marchander avec le promoteur.

880 Donc c'est peut-être pour ça finalement que ça a achoppé. Parce que c'est potentiellement ça que le promoteur aurait voulu, qu'on essaie de trouver des pistes de solutions de cet ordre-là, mais ça n'a jamais été quelque chose qui était souhaité par les gens de l'Anse à Pelletier.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

885 Est-ce que via votre comité avec la Ville de Saint-Fulgence, vous avez eu des informations concernant le comité de suivi qui est proposé par le promoteur?

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

890 Pas via ce comité-là, non.

Sur le comité de suivi, en fait, l'information qu'on a eue, c'est via les journaux.

895 Personnellement, bon, j'ai des doutes quant à l'efficacité de ce comité-là. Surtout de la façon qu'il est présenté comme étant un exemple que le promoteur a souhaité mettre un comité de suivi pour montrer comment ils sont soucieux d'entendre tous les points de vue et tout ça, alors que je pense qu'ils l'ont plus fait pour des exigences réglementaires.

900 On a vu, dans le cas d'Osisko, le résultat avec le comité de suivi. En tout cas, de ce que j'en ai lu, le rapport de Raymond Chabot Grant Thornton n'était pas reluisant quant à l'efficacité et à l'indépendance du comité de suivi.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

905 Merci.

**PAR M. GUILLAUME LORD :**

Merci.

910

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

915

---

**REGROUPEMENT DES LOCATAIRES DES TERRES PUBLIQUES DU QUÉBEC**

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

920

J'appelle le Regroupement des locataires des terres publiques du Québec, monsieur Gérald Martel.

**PAR M. GÉRALD MARTEL :**

925

On est tous les deux (2), c'est monsieur Mérette, le président, qui va faire l'introduction.

**PAR M. DENIS MÉRETTE :**

930

Bonsoir madame la Présidente, monsieur le Commissaire. Je me présente, Denis Mérette, je suis président régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean du Regroupement des locataires des terres publiques.

Et mon collègue Gérald Martel qui est administrateur.

935

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Nous visons...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 3<sup>e</sup> puce, 3<sup>e</sup> ligne, «... le développement durable.»)**

940

Et socioéconomique.

Pour ce qui est du projet, c'est mon collègue Gérald qui va vous faire la lecture.

**PAR M. GÉRALD MARTEL :**

945

J'en ai pour une dizaine de minutes, on va lire, puis j'ai pas vraiment de commentaires additionnels que ce qui est écrit.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, avant-dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Le projet...»)**

950

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, dernière ligne, «... qu'à P-3.»)**

Je vous l'avais mentionné. Puis j'ai revérifié comme il faut, parce que ça avait été déposé la veille par le promoteur et il fallait regarder attentivement.

955

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Pourtant...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... sur le chemin forestier.»)**

960

Il arrive à la même conclusion que nous, il n'y en a pas assez de transport, à ce moment-là.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Au début...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, 3<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «... utilisateurs existants.»)**

965

Par année.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, 3<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «On veut faire...»)**

970

**FIN DE LA LECTURE (Page 8, 3<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... à ce sujet.»)**

Je dois vous dire, c'est pas dans mon texte, à l'été 2014, au kilomètre 64, il y a eu du transport de bois, il y avait des gros panneaux d'écrits : Faites attention, chemin forestier! Le bois, c'est sorti encore, c'est pas au même niveau que ça a déjà été. La scierie est fermée, mais la forêt existe toujours.

975

Il s'est d'ailleurs construit un camp forestier en 2014 au site 57, au kilomètre 57. Ça fait que du bois, il va s'en sortir. On dirait qu'on a l'impression que le promoteur se dit, ah, il y avait du bois, puis la, il n'y en a plus, on prend la place, puis c'est pas si pire que ça.

980

C'est une mécanique mentale à laquelle on peut pas souscrire.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 4<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «L'impact...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 9, dernier paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, «... au promoteur...»)**

985

Lors d'une rencontre avec le RLTP.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, dernier paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «... et aucune réponse...»)**

990

**FIN DE LA LECTURE (Page 10, 4<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... suit le principal.»)**

Si on est sur le principal, l'accessoire va suivre le principal. Puis l'accessoire est aussi important.

995

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 10, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Cette route...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 12, 1<sup>er</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «... seront manifestes.»)**

1000

Quand il y a de la foresterie, il y a plusieurs chemins, on passe pas toujours au même endroit, et on passe pas six (6) camions à l'heure jour et nuit. Et pour une telle durée.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 12, 1<sup>er</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «Nous ne croyons pas...»)**

1005

**FIN DE LA LECTURE (Page 12, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, «... imaginez 50 ans.»)**

Merci de votre attention.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

1010

Merci. Monsieur Locat, vous avez des questions?

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1015

Oui. Je veux vous demander, dans vos démarches pour résoudre vos problèmes, quels sont les intervenants, est-ce que c'est la zec, la MRC ou le MRN, donc dans vos démarches actuellement?

**PAR M. GÉRALD MARTEL :**

1020

Bien, les démarches, c'est auprès du promoteur.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1025 OK. Mais ce que je voulais dire, est-ce que vous avez du soutien ou de l'aide de la part de la MRC dans vos préoccupations, dans vos démarches? Parce que vous invoquez par exemple la question des investissements sur les chalets, donc des constructions, donc vous payez des taxes à la MRC, donc vous avez sûrement des préoccupations de pertes de valeur, je sais pas.

**PAR M. GÉRALD MARTEL :**

1030 Non au contraire. Je peux vous dire que dans l'étude qui a été déposée par l'ingénieur du promoteur, il est dit là-dedans que les taxes vont augmenter et que ça va être bienvenu pour les MRC.

1035 J'ai pas vu d'autre chose pour nous autres.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1040 Mais la MRC n'intervient pas comme pour vous aider dans les démarches?

**PAR M. DENIS MÉRETTE :**

1045 Nous autres, on fait affaire avec les MRC, avec le MERN, avec le MFFP, parce que c'est eux autres – d'abord, maintenant c'est les MRC qui font le prélèvement des baux de villégiature, parce que, comme vous savez, nous autres, on paie un bail et on paie des taxes.

Avant ça, on payait un bail au ministère et les taxes à la MRC. Mais depuis 2010, ils ont donné la gestion des baux de villégiature à la MRC. Donc là, on fait toujours affaire avec la MRC.

1050 Sauf que les chemins, ça, c'est pas l'affaire de la MRC, c'est l'affaire du ministère.

1055 Alors nous autres, quand on a des problèmes, parce qu'on a beaucoup de problèmes dans les chemins multiusages, parce que personne veut payer pour l'entretien des chemins, ceux-là qui paient présentement, c'est nous – parce qu'il y a juste deux (2) entités qui peuvent récupérer de l'argent, parce que c'est eux autres. Vous, votre nom, il n'est pas dans le bois. Les deux (2) seuls qui ont un numéro, c'est les baux de villégiature et c'est les forestiers. À part de ça, il n'y en a pas d'autres.

1060 Ça fait qu'ils peuvent pas collecter autre personne que nous autres. Ça fait que c'est pour ça qu'on est sur un comité provincial, sur justement l'entretien des chemins multiusages pour savoir qui va payer en bout de route.

Donc là, on fait affaire avec la MRC

1065 Mais là, c'est le promoteur qui va – ça fait que là, nous autres, c'est pour ça qu'on dit, on a des doléances qu'il faut qu'il respecte pour la sécurité.

1070 Comme par exemple, un des gros problèmes qu'on a, c'est que l'hiver, quand il y a du bois qui est transporté, il y a des bûcherons, puis il y a du bois de transporté, bien, les gros camions, eux autres, nous autres nos chemins ne sont pas ouverts l'hiver. Quand je vais à mon chalet, moi, j'ai un kilomètre (1 km), j'ai dix kilomètres (10 km) à faire, c'est pas gratté. Donc il faut que je me stationne le côté du chemin.

1075 Mais le camion, lui, c'est large, ça fait que s'il y a plusieurs camions, comme au Jalobert, il y a du monde, c'est l'enfer. Il y a un kilomètre (1 km) de long qu'il y a des voitures, là.

Ça fait que s'il y a une bordée de neige, bien, la gratte passe, elle ramasse toute la neige après les autos, ça fait que le gros camion a juste sa largeur pour passer. Donc s'il en vient un autre!

1080 Ça fait que là, dans ce temps-là, le forestier, lui, il nous dit, bien, dites-nous à quel endroit, on va vous gratter un chose puis vous mettez vos camions là. C'est moins dangereux.

Ça, dans ce projet-là, il n'y a rien de fait.

1085 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Mais le promoteur a quand même indiqué qu'il allait, à la demande de la MRC, qu'il allait mettre en place des stationnements, des zones de dépassement. J'imagine que c'est à l'année longue, sur cette route-là?

1090 **PAR M. DENIS MÉRETTE :**

Des stationnements pour les chalets?

1095 **PAR LE COMMISSAIRE :**

1100 Pas pour les chalets, pour les gens qui veulent par exemple, qui vont faire du ski-doo et qui arrêtent sur le bord du chemin, je pense que j'ai cru comprendre qu'il y avait peut-être des endroits prévus ou des demandes de la MRC, je sais pas.

**PAR M. GÉRALD MARTEL :**

J'espère qu'il va y en avoir.

1105 **PAR M. DENIS MÉRETTE :**

Oui, mais dans le projet présentement, il n'y en a pas.

1110 **PAR M. GÉRALD MARTEL :**

On n'en a pas vu, en tout cas.

**PAR M. DENIS MÉRETTE :**

1115 On n'en a pas vu.

**PAR M. GÉRALD MARTEL :**

On a posé la question, puis on n'a pas eu de réponse.

1120 **PAR M. DENIS MÉRETTE :**

Parce qu'ils se comparent toujours aussi au chemin des Passes. Au chemin des Passes, parce que nous autres, on est une association provinciale, et on a beaucoup de membres qui sont dans des associations de lac, et sur le chemin des Passes, c'est les associations de lac qui paient pour ces stationnements-là.

Ça fait que nous autres, on espère que ça va être le promoteur qui va payer pour ça.

1130 **PAR LE COMMISSAIRE :**

J'ai une dernière question. C'est concernant les baux que vous avez. Est-ce qu'on vous prévient que c'est possible, dans le cadre du bail, qu'il y ait des activités industrielles qui se rajoutent ou est-ce qu'il y a des mentions sur ces aspects-là?

1135 **PAR M. DENIS MÉRETTE :**

Non, aucunement. Aucunement. Nous autres, on a notre quatre mille mètres carrés (4000 m<sup>2</sup>), tout le monde a quatre mille mètres carrés (4000 m<sup>2</sup>), et ça coûte tant pour quatre mille mètres carrés (4000 m<sup>2</sup>), dépendamment de la hauteur où est-ce qu'on est. Si on est à trente

1140

kilomètres (30 km), soixante kilomètres (60 km) ou quatre-vingt-dix kilomètres (90 km) ou en haut de quatre-vingt-dix (90 km), bien, plus tu montes, moins notre bail est dispendieux.

Plus tu es proche de la ville, plus ton bail est dispendieux. C'est normal.

1145

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Merci.

1150

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

1155

**PAR M. DENIS MÉRETTE :**

Merci beaucoup.

1160

---

**DANIEL LORD**

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Monsieur Daniel Lord s'il vous plaît.

1165

**PAR M. DANIEL LORD :**

Bonjour madame la Présidente, monsieur le Commissaire. Je m'excuse, c'est moi qui ai erré, j'ai oublié de dire à madame Poliquin que j'avais une présentation PowerPoint.

1170

J'ai l'impression que je vais répéter des choses qui ont déjà été dites, je m'en excuse, mais j'ai travaillé tellement fort ce PowerPoint-là dans mes temps libres que je veux absolument le présenter quand même.

1175

Je peux pas présenter l'ensemble de mon mémoire, il avait quand même une vingtaine de pages, j'ai donc choisi des éléments particuliers plus spécifiques du mémoire.

1180

Dans le plan du mémoire, j'avais un préambule, j'avais aussi, j'ai mis mon cœur sur la table en parlant de mes émotions avec des mots clés : désespoir, espoir et cohérence.



J'ai aussi focussé sur deux (2) faits qu'on a déjà traités en partie ce soir et hier. L'Anse à Pelletier, la meilleure destination selon une analyse multicritère, vraiment? Je pose la question.

1185 Et deuxième fait, une stratégie de transport risquée pour la sécurité de tous les usagers. On vient d'en parler abondamment.

J'y vais quand même de deux (2) recommandations et puis de quelques conclusions.

1190 Mais en premier lieu, je voudrais dire que je porte aujourd'hui deux (2) chapeaux. Je suis un résident de l'Anse à Pelletier, je suis même propriétaire avec ma conjointe de la maison la plus près du futur terminal maritime.

1195 Mais en termes professionnels, je suis aussi responsable d'équipes qui se déplacent sur tous les chemins forestiers de la région, incluant la L-200, incluant le chemin des Passes. On a des sites permanents qui vont jusque sur la route du Nord à la rivière Broadback. Donc mon équipe et moi, on a une très grande connaissance de la circulation sur les chemins forestiers en termes professionnels.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1200 Excusez-moi, pour quel aspect professionnel vous êtes impliqué?

**PAR M. DANIEL LORD :**

1205 En recherche, recherche forestière, recherche en aménagement forestier et sur l'écologie de la forêt boréale.

1210 On arpente la forêt boréale avec mes collègues, des professeurs, depuis, en tout cas, ça trahirait mon âge si je vous disais depuis quand!

Donc je porte ces deux (2) chapeaux-là.

1215 Puis dans un premier temps, je voudrais aussi vous donner ma définition de l'anse à Pelletier, parce que lorsqu'il y a eu la première période des audiences, le promoteur a donné sa définition de l'anse à Pelletier, puis il nous a dit que le terminal maritime et le chemin ne sont plus dans l'anse à Pelletier.

1220 Et je suis en désaccord avec cela, parce que lorsqu'on regarde une carte et que l'on regarde les définitions, une anse, c'est une petite baie peu profonde selon le Larousse. Et une baie, c'est une échancrure du littoral plus ou moins ouverte. Et c'est effectivement ce qu'on retrouve pour ce

qui est de l'anse à Pelletier, une échancrure avec un littoral d'environ treize kilomètres (13 km), qui va de la pointe aux Pins à Saint-Fulgence jusqu'à cap à l'Est à Sainte-Rose.

1225 Et c'est pas parce qu'on traverse une frontière inventée par l'homme entre deux (2) municipalités qu'on n'est plus dans l'élément géographique désigné que moi, j'appelle l'anse à Pelletier.

1230 Je ne vous parlerai pas de mes émotions. Habituellement, un scientifique s'en tient relativement loin semble-t-il, mais quand même, je veux vous dire que désespoir, espoir et recherche de cohérence, ça m'habite depuis le 24 octobre 2013, depuis qu'on a reçu la lettre d'Arianne Phosphate à la maison pour nous dire qu'on s'en vient, le bulldozer arrive!

1235 L'Anse à Pelletier, je vais aller au fait maintenant, l'Anse à Pelletier, est-ce que c'est vraiment la meilleure destination selon une analyse multicritère?

Vous vous souvenez peut-être que lors de la première période des audiences, la période d'information, j'avais amené le point concernant l'analyse de variantes de transport du projet de la mine d'apatite.

1240 Le promoteur comprenait pas nécessairement ce que je voulais, mais heureusement, monsieur le Commissaire, vous avez insisté, et puis vous avez même, la Commission, demandé des précisions sur toute une série de variantes.

1245 On se souvient de ce tableau qu'on a vu tantôt, avec l'analyse d'un certain nombre de variantes.

1250 Vous avez demandé d'aller un peu plus loin. J'ai pas pu inclure la réponse du promoteur dans mon mémoire, parce que la réponse est arrivée trop tard. Moi, j'en ai eu connaissance le jeudi soir, mais on devait déposer nos mémoires avant le vendredi midi, et je n'avais pas le temps à ce moment-là de l'inclure.

Mais j'ai quand même, pour la présentation, regardé la réponse qui a été donnée par le promoteur, pour ce qui concerne son analyse multicritère. C'est sur différentes dimensions.

1255 Ici, on a la dimension de la sélection des scénarios de transport avec tous les scénarios possibles qui sont sur la ligne du haut.

Et les critères choisis par le promoteur.

1260 Et comme on a dit tantôt, on voit très bien que l'arrivée à l'Anse à Pelletier dépasse tous les autres. Il n'y a aucun critère qu'on ne satisfait pas.

1265 Il est bien sûr que si je faisais moi-même ce tableau-là, je m'arrangerais pour mettre des critères, si j'invite pas les parties prenantes à venir construire avec moi le tableau multicritère, bien, je prendrais des critères qui favoriseraient la destination vers laquelle je veux aller. Je pense que c'est assez évident.

1270 Et moi-même, je me dis, si j'avais à faire ce tableau-là, j'aurais rajouté un critère qui est celui du Collectif de l'Anse à Pelletier. C'est-à-dire qu'il faut pas que la destination, que le scénario amène une nouvelle infrastructure portuaire dans le fjord du Saguenay tant que les infrastructures existantes ne seront pas utilisées à pleine capacité. Alors j'aurais mis ce critère-là.

1275 Évidemment, en mettant ce critère-là, le scénario monts Valin vient de tomber immédiatement, parce que c'est un critère qui est binaire, c'est zéro ou un.

1280 Comme le critère «aucun secteur agricole», comme le critère «aucun milieu urbain traversé».

1285 On a plusieurs critères ici qui sont binaires. Bon, est-ce que ça respecte les meilleures pratiques dans l'analyse multicritère, je ne suis pas un spécialiste de l'analyse multicritère, mais je sais qu'il existe plusieurs façons de faire. Celle-là peut peut-être être acceptable; après tout, c'est le promoteur qui détermine où il veut aller.

1290 La seule affaire, c'est qu'ici, j'ai l'impression qu'il essaie de nous convaincre qu'il a quand même fait une analyse pour en arriver à un résultat déjà connu d'avance.

1295 Je me suis également posé des questions, je me suis mis dans la peau des gens de Forestville, puis là, on apprend que leur scénario est discrédité entre autres par «aucun milieu urbain traversé». On nous dit qu'il y a un quartier résidentiel à deux cents mètres (200 m) de la route, et je le crois, on le voit très bien sur Google Earth.

Mais sauf que la réponse, elle vient de qui? Est-ce qu'elle vient des gens de Forestville ou elle vient du promoteur? Moi, j'ai l'impression qu'elle vient du promoteur. Donc à ce moment-là, c'est peut-être pas la meilleure personne, en tout cas les plus neutres, pour nous donner la réponse.

Même chose pour «accès à un site en eau profonde». On nous dit que l'eau profonde est à trois kilomètres (3 km). La question était, est-ce qu'il y a de l'eau profonde, c'est pas une question de distance. Oui il y a de l'eau profonde, c'est vrai qu'elle est à trois kilomètres (3 km), ça peut

1300 emmener des inconvénients, mais peut-être que dans le scénario des monts Valin, l'inconvénient, c'est que l'eau est trop profonde. Ça se pourrait.

1305 Je regarde également le scénario que le Collectif a présenté. Évidemment, on est bien conscient que le scénario présenté par le Collectif – puis là, j'insiste, je veux pas le pont Dubuc. Le pont Dubuc, c'était notre plan de contingence à nous, c'est-à-dire que c'était en attendant d'avoir le nouveau pont. Notre proposition exige effectivement un nouveau pont.

1310 Mais il y avait, dans la proposition qu'on a faite, effectivement un transbordement. Et c'est un critère qui a été utilisé comme étant un critère décisionnel. Il faut qu'il n'y ait aucun site de transfert.

1315 Mais tout seul dans mon coin, je me suis mis à réfléchir à un moment donné. Le pont, le nouveau pont dont on parle puis qui est désiré par la région, on s'entend, il n'est pas encore construit. On est en amont. Il y aurait peut-être lieu de tout de suite réfléchir à l'idée de pouvoir faire passer les camions hors normes sur ce nouveau pont là, avec des voies de droite un peu plus larges. Au plan technique, c'est sûrement faisable.

1320 Ça demanderait une dérogation, mais des dérogations, on a appris, avec les gens de Forestville, que c'est possible d'en obtenir du ministère des Transports, puisque pour la 385, ces gens-là affirment qu'il va y avoir une possibilité d'obtenir des dérogations si le promoteur le demande. Donc ça reste à voir.

Puis ça reste à voir également pour le nouveau pont.

1325 Puis en plus de ça, bien, il faut voir que ces voies plus larges seraient également utiles, puisque la localisation, c'est pas nous qui avons décidé de la localisation, c'est un projet qui est déjà dans la région, c'est déjà une proposition qui a été faite par un ingénieur pour la localisation du pont, il servirait également au transport "wide load" qui va vers la Côte-Nord qui, maintenant, emprunte beaucoup la 175 et la 172 pour s'en aller vers la Côte-Nord. On croise régulièrement des transports de cette nature avec des voitures escortées et tout le reste.

1330 Donc il y aurait peut-être moyen ici de joindre l'utile à l'agréable, mais ça exige évidemment la construction d'un nouveau pont, ce qui n'est pas une quantité négligeable, nous le savons.

1335 Il y avait aussi cette grille de pondérations au sud de la route 172. Il y avait aussi le Rouvray qui a été analysé.

Selon les consultations que j'ai faites concernant l'analyse multicritère, on voit ici une analyse qui est plus conforme à ce à quoi on s'attend, puis de toute façon, je crois que c'est monsieur le commissaire qui avait soumis l'idée du type d'analyse multicritère.

1340 C'est une analyse multicritère, encore une fois, qui a été faite par le promoteur, je crois, tout  
seul, tout seul dans son coin. En tout cas, nous, comme partie prenante, le Collectif de l'Anse à  
Pelletier, on n'a pas été demandé pour déterminer quels pouvaient être les critères les plus  
pertinents, quelles étaient les pondérations entre chacun des critères. Donc j'imagine que ça s'est  
fait tout seul dans son coin. Et c'est quelque chose qui, par contre, est plus intéressant à analyser.

1345 C'est ce que j'ai fait. J'ai pas eu le temps de faire une image. J'ai comparé ce tableau-là au  
tableau qui était présent dans l'étude du promoteur. Il y avait un document déposé en avril 2014,  
analyse comparative préliminaire des variantes de tracé dans le secteur de Saint-Fulgence.

1350 Et dans ce document, on parlait de variantes préférables. Et parmi toutes celles que vous  
avez en haut, il y en a neuf (9), si je me souviens bien, il y avait trois (3) variantes préférables.

Il y avait la variante 2, la variante 4C, la variante 5C.

1355 La variante 2, je pouvais le comprendre, elle était à vingt-deux millions de dollars (22 M\$)  
environ. C'était celle des îlots Jalobert. C'était la moins chère de l'ensemble des neuf (9) variantes.

1360 Mais les 4C, 5C, je les regardais, puis je me disais, écoute, il y en a une qui coûte quarante  
et un millions de dollars (41 M\$), l'autre coûte trente-sept millions (37 M\$), et puis il y avait à  
creuser un tunnel de point soixante-dix-huit kilomètre (0,78 km) pour ces deux (2) variantes dites  
préférables.

1365 Mais j'ai pas cherché à aller plus loin, parce que très rapidement, dans le document on le voit  
très bien, le promoteur dit, bon, on s'en va avec le scénario 5B, c'est celui qu'on choisit. Et je vous  
avouerais que pour les gens du Collectif de l'Anse à Pelletier, c'est le moindre mal. C'est pas  
acceptable pour nous, mais c'est le moindre mal d'avoir la variante 5B qui coûtait vingt-cinq millions  
soixante-dix-sept mille (25 077 000 M\$) selon les estimations du promoteur, donc bien loin du  
quarante et un millions (41 M\$) et du trente-sept millions (37 M\$) des variantes préférées 4C et 5C.

1370 Donc je le comprenais pas plus que ça.

1375 Maintenant si je réfère, je ramène ça au tableau présent, dans la nouvelle analyse, suite à la  
question que vous avez posée, là, il y a des pourcentages, et la variante 2 – et là, il faut  
comprendre que le pourcentage le plus bas, c'est le tracé préférable – la variante 2, c'est quarante-  
trois pour cent (43 %), 4C trente-sept point un pour cent (37,1 %), 5C quarante-six point deux pour  
cent (46,2 %).

Et la variante 5B, celle qui a été choisie par le promoteur, est rendue à trente-six point six  
pour cent (36,6 %).

1380           Donc parmi les quatre (4) qu'on analysait au point de départ, c'est rendu maintenant la meilleure dans l'analyse multicritère qui a été faite à ce moment-là.

1385           Et il y a une variante encore meilleure qui est la variante 4B qui a vingt-neuf point six pour cent (29,6 %) de cotation, mais qui n'était pas sélectionnée en avril 2014, et qui n'est pas celle préférée par le promoteur à ce stade-ci également, avec cette analyse-là.

1390           Donc l'impression que moi, ça me laisse, et là, c'est des opinions personnelles, c'est que l'anse avait été choisie depuis longtemps. Il n'avait pas de plan B. Le promoteur l'a dit plusieurs fois, il n'a aucun plan B pour ce qui est des scénarios de transport.

1395           À preuve, souvenez-vous qu'il y a une intervenante qui nous a dit qu'elle était à une réunion le 23 décembre au soir et que la réunion avait pas eu lieu, puis elle n'avait pas eu d'information comme quoi elle n'avait pas lieu, puis le lendemain, elle apprenait par les journaux que le projet s'en venait à l'Anse à Pelletier!

1400           Donc je pense que c'était dans la tête depuis longtemps, l'Anse à Pelletier, et que les autres scénarios qu'on peut mettre, et incluant le nôtre du Collectif, ont été étudiés, mais avec l'idée que c'était impossible qu'ils passent la rampe.

1405           Donc je continue mon raisonnement! Il fallait donc des critères qui justifient le choix de l'Anse à Pelletier. Le corollaire de ça, c'est que les autres choix devaient être discrédités par au moins l'un des critères choisis. Bingo, la présélection identifie l'Anse à Pelletier comme seul choix méritant considération dans la présélection.

1410           Bye-bye les autres, ne passez pas à go.

1415           Donc c'est l'impression que cette analyse-là dans sa globalité m'a laissée.

1420           Si on voulait faire une analyse multicritère qui serait également multipartie prenante, puis pas juste les gens du Collectif de l'Anse à Pelletier, les gens du lac Neil devraient être présents, les gens le long du chemin de la L-200 devraient être présents également et les Premières Nations, en tout cas, les parties prenantes. Bien moi, je trouverais que ça nous aiderait probablement à arriver à un meilleur résultat, peut-être même à des résultats différents.

1425           Mon deuxième point concerne la stratégie de transport risquée pour la sécurité de tous les usagers.

1430           Je manque de temps?

1420 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Bien, il vous reste à peu près trois (3) minutes pour conclure.

1425 **PAR M. DANIEL LORD :**

OK. Je veux juste vous dire que toutes les minières qui ont des quantités semblables à Arianne Phosphate sortent par train. Ici, on le fait pas.

1430 Moi, ce qui m'étonne dans tout ça, c'est que dans les années soixante, on était capable de construire un train à Havre-Saint-Pierre pour sortir trois millions de tonnes (3 M t) d'ilménite de fer vers le port de Havre-Saint-Pierre. Et actuellement, dans un contexte de changements climatiques à l'échelle mondiale, avec la réduction maximum des gaz à effet de serre, on n'est plus capable de faire de train, il faut y aller par des camions. Ça, ça me dépasse.

1435 Ce qui se rapproche le plus au Québec de la stratégie d'Arianne Phosphate, c'est trente mille tonnes (30 000 t), c'est mine Raglan, puis trente mille tonnes (30 000 t), c'est pas trois millions de tonnes (3 M t), c'est cent (100) fois moins transportées sur une route où on peut présumer qu'il n'y a pas beaucoup de villégiateurs, puis il n'y a pas beaucoup de transport forestier, on est dans la toundra.

1440 Donc l'inspiration d'Arianne Phosphate, ce sont les chemins forestiers. Il y a un élément fondamental dans les comparaisons qu'Arianne nous a faites. C'est qu'un camion hors normes, à mon point de vue, et ça devra être vérifié par des experts, a beaucoup plus d'impacts sur la fluidité du trafic qu'un camion normal.

1445 Le chemin des Passes, c'est une estimation de huit mille cinq cents (8500) voyages de camions hors normes par année au maximum. C'est facile à faire. Regardez les usines au bout du chemin forestier, regardez quel est leur volume de bois qu'ils traitent dans l'année, divisez ça par le nombre de mètres cubes transportés par chacun des camions. Si vous prenez la scierie de l'Ascension, Arbec, cent quarante-cinq mètres cubes (145 m<sup>3</sup>) par camion qu'on me dit, huit cent mille mètres cubes (800 000 m<sup>3</sup>) de transformation, mais une partie vient de la forêt privée, mettez tout ça, là, vous arrivez à un chiffre d'environ huit mille cinq cents (8500) voyages de camions hors normes par année sur le chemin des Passes.

1455 Sur la L-200, la capacité de l'usine est aux environs de cinq cent mille mètres cubes (500 000 m<sup>3</sup>), c'est pas plus que cinq mille (5000) voyages dans les meilleures années.

1460 Et prenez les possibilités forestières, vous allez avoir un équivalent qui va vous permettre de voir que ces chiffres-là ont probablement une certaine crédibilité. Le promoteur, c'est trois (3) à cinq (5) fois plus.

1465 Donc on est dans un cas de figure qui n'a jamais été expérimenté sur les routes forestières de la région. Est-ce que ça fait quelque chose? Bien moi, je pose la question. Je l'ai posée la dernière fois. Quel est le nombre maximal de passages de camions hors normes que l'on peut tolérer sur une route forestière multiusage sans que les risques pour la sécurité de tous les usagers ne soit compromise de façon inacceptable?

La réponse que j'ai obtenue, c'est "God knows".

1470 Autrement dit, un chemin forestier peut accepter quelle fréquence de passages de camions hors normes avant de décider, pour des questions de sécurité de l'ensemble des usagers, qu'il doit être transformé en chemin dédié aux seuls transports par camion? Qui viendrait à l'équivalent d'un rail.

1475 Un trafic qu'on nous dit qui va être appelé à grossir avec le Plan Nord et le quai supposément multiusager de Sainte-Rose.

1480 J'ai réalisé également que les montants prévus pour la réfection de la R0200, on parle de cent trente mille dollars (130 000 \$) par kilomètre. Moi, je connais beaucoup de monde au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et dans le monde forestier, ils s'occupent aussi, ces gens-là, de routes, et puis ils pensent pas que ce soit réaliste. Évidemment, je donnerai pas de noms ce soir, vous comprendrez, mais c'est des vérifications qui pourront être faites par la Commission.

1485 Il y a également deux (2) promesses qui vont être difficiles à respecter à mon sens : éliminer la poussière de neige l'hiver. On a beaucoup parlé de la poussière l'été, mais derrière ces camions-là, l'hiver, sous certaines circonstances, s'il y a de la poussière de neige, c'est pas négligeable sur un chemin aussi fréquenté par des villégiateurs l'hiver.

1490 Ne pas voyager les fins de semaine, je vous ai fait un petit calcul qui démontre que ça va être extrêmement difficile. Avoir le choix de pas sortir notre trois millions de tonnes (3 M t) ou de voyager les fins de semaine, fort possiblement.

1495 Recommandations! Je voudrais mandater, moi, je voudrais que vous mandatiez des experts en analyse multicritère et en acceptabilité sociale pour réaliser une étude comparative multipartite des onze (11) possibilités identifiées comme techniquement réalisables.



1500 Et ça pourrait se faire à l'aide d'outils d'un logiciel d'aide à la décision. Cette recommandation-là a été construite à partir de discussions que j'ai eues avec des experts.

Deuxièmement, mandater une organisation dont l'expertise est reconnue en sécurité dans les transports routiers, afin d'établir les seuils tolérables en véhicules de toutes sortes sur une route forestière multiusage comme celle que l'initiateur prévoit utiliser.

1505 Conclusion! Ma motivation première pour écrire ce mémoire est le fjord. Pourquoi? J'aime profondément le fjord du Saguenay, je le vis intensément depuis plus de quinze (15) ans.

1510 Ma seconde motivation, c'est l'Anse à Pelletier. Le fjord du Saguenay a déjà donné deux (2) ports de mer en eaux profondes. En construire un troisième à l'Anse à Pelletier, juste en face d'un autre sous-utilisé, serait irrespectueux pour la nature, un acteur sans voix.

1515 Ma troisième motivation tourne autour de mes amitiés. J'ai des amis qui ont des chalets sur les monts Valin, et de mes collègues de travail, je suis convaincu que la sécurité des nombreux usagers qui vont emprunter la route forestière multiusager en même temps que les nombreux camions hors normes du promoteur sera compromise.

Et il faut inclure là-dedans les camions forestiers.

Pour me rassurer, il faudrait que j'aie des preuves venant de sources indépendantes.

1520 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 19, avant-dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Ma quatrième...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 19, dernière ligne, «... meilleure destination.»)**

1525 Pour que le projet ait une chance de vivre.

Mais il y a une certitude dans tout ça cependant, c'est que pour le fjord du Saguenay, le pire scénario, c'est l'Anse à Pelletier. Je vous remercie.

1530 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Comme vous avez dû passer rapidement à travers votre présentation, je vous invite à la déposer et elle pourrait être mise en annexe à votre mémoire et on pourra y référer.

1535 **PAR M. DANIEL LORD :**

Elle est déjà déposée sur le bureau de l'ordinateur, donc je vais demander.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

1540 Vous pouvez la déposer en arrière.

**PAR M. DANIEL LORD :**

1545 D'accord.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

1550 Bon. Donc vous présumez qu'Arianne Phosphate ne présente pas les vraies raisons pour aboutir à l'Anse à Pelletier.

D'après vous, c'est quoi la vraie raison?

**PAR M. DANIEL LORD :**

1555 Je peux pas répondre pour eux autres. Moi, je la connais pas, la vraie raison.

C'est une présomption. Et j'émets cette présomption-là, même si je crois que les gens d'Arianne Phosphate sont des gens de bonne foi, là. Mais il y a quelque chose qui m'échappe dans tout ça.

1560 Donc j'aimerais qu'on me l'explique. Je suis peut-être dans le champ complètement.

1565 Mais il y a un certain nombre d'éléments qui nous laissent croire à cela, puis je crois qu'on doit pas laisser flotter ce genre de chose là. On doit aller voir les gens, leur dire, bien regardez, peut-être que tu penses ça, mais tu es dans le champ pour telle et telle raison.

1570 Puis moi, je suis quelqu'un, je crois, de raisonnable, donc je pourrais accepter certaines explications. Mais j'accepterai pas des explications cousues de fil blanc, par exemple. Moi ici, j'ai une impression, je vous le dis, grandement, que c'était le scénario de l'Anse à Pelletier, puis tout le reste sert juste à justifier le scénario de l'Anse à Pelletier.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1575 Quand vous parlez de l'analyse multicritère justement, vous revenez à quelques reprises sur le fait que les parties prenantes ne sont pas impliquées dans l'analyse. Pourriez-vous développer un peu sur comment est-ce que donc que ça, ça procède?

**PAR M. DANIEL LORD :**

1580 Bien chez nous, à l'Université du Québec à Chicoutimi, on a deux (2) laboratoires qui s'occupent de ces éléments-là, la Chaire en écoconseil puis le laboratoire de recherche sur la non-acceptabilité sociale, puis ils ont chacun leur façon de procéder.

1585 Mais si vous prenez par exemple le dernier exemple qui me vient en tête, c'est celui qui a été utilisé pour l'étude, j'allais dire de la stabilisation des berges du lac Saint-Jean, mais c'est plus que ça, c'est gérer le niveau de l'eau. Donc ils ont réuni autour d'une table l'ensemble des parties prenantes, les villégiateurs, la compagnie Alcan et d'autres. J'étais pas présent, là.

1590 Et puis ils ont établi un certain nombre de critères. Ils ont passé une grille, ils ont une grille d'analyse en différents points, je crois. Cette fois-là, c'est la grille d'analyse en trente-cinq (35) points.

1595 Et puis après, ça a pris des rencontres évidemment entre les gens pour établir les critères, établir les facteurs de pondération, à quels critères. Après ça, tu as un premier résultat, puis là, tu regardes au niveau de tes résultats, est-ce que le meilleur résultat auquel tu arrives, c'est vraiment le meilleur résultat, si tu reréfléchis par la suite?

1600 Donc c'est un genre de procédé itératif. Et puis moi, ça m'apparaît quelque chose de fort intéressant, parce que ça permet d'intégrer les préoccupations de l'ensemble des parties prenantes.

Et puis il existe aussi des logiciels comme Prométhée ou Electre, je pense, qui sont des logiciels où on peut faire ce genre d'analyse multicritère.

1605 Moi, ma collègue me dit que sa connaissance de l'espèce de quantification du multicritère, ça vient d'une expérience en Suisse avec des collègues qu'elle connaissait, qui avaient à travailler sur la gestion des matières résiduelles à Genève. On s'entend que ça doit pas être un dossier trop trop facile, la gestion des matières résiduelles à Genève.

1610 Et puis on a commencé à travailler avec une méthodologie différente que celle qu'on voit habituellement prise par des firmes d'ingénieurs.

1615 En tout cas, moi, c'est ma compréhension de la chose. Je vous l'ai dit, je ne suis pas un expert en analyse multicritère, mais je peux vous mettre en contact avec des gens qui en sont beaucoup plus que moi et qui pourrait vous expliquer plus en détails leur façon de procéder.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1620 Bien, si vous avez des noms de référence, ça pourrait aider la Commission.

J'avais une question par contre dans cette approche-là, est-ce qu'il y a pas une prémisse initiale quand même, à savoir, si vous mettez l'ensemble des parties prenantes, si vous avez des éléments qui, au point de départ, seraient contre pour quelque raison, est-ce que ça, ça viendrait pas fausser l'analyse?

1625 Est-ce qu'il n'y a pas un genre d'a priori quand même qui est un peu nécessaire pour faire cette analyse-là avec les différents intervenants?

**PAR M. DANIEL LORD :**

1630 Votre a priori serait que les gens ne s'entredéchirent pas?

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1635 Non, c'est pas dans ce sens-là. Mais disons, par exemple, on peut en faire pour des questions de sécurité. On veut choisir c'est quoi la norme qui serait la meilleure, et on discute. Mais là, tout le monde est d'accord qu'on veut avoir la meilleure sécurité.

1640 Si on fait par exemple un projet comme ici, un projet minier, mais si un tiers des gens au point de départ sont pas d'accord du projet, quelles que soient les raisons, ça fait en sorte que le système est peut-être un peu faussé, parce qu'il faut, comme vous avez bien dit, arriver à un consensus sur la grille. La grille des éléments à considérer, la grille de pondération.

1645 Et donc je voulais vous demander vous, si de votre côté, si vos collègues aussi ou quelle est votre impression sur cet aspect-là? Est-ce que vous pensez que ça prend un a priori ou si ça pourrait fonctionner même si les gens, un groupe en particulier n'est pas d'accord quoi qu'il en soit?

**PAR M. DANIEL LORD :**

1650 Moi, de ce que je comprends de ce que mes collègues me disent, le seul a priori qui existe, c'est le dialogue et la construction du dialogue.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1655 Consensus.

**PAR M. DANIEL LORD :**

1660 Bien, pour en arriver – je sais pas si le mot consensus est bien – mais d'arriver à une proposition avec laquelle les gens vont être au moins à l'aise, sans dire que c'est leur préférée.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1665 Non, mais je veux pas dire un consensus, que les gens s'entendent sur la décision finale, mais s'entendent sur le processus.

**PAR M. DANIEL LORD :**

1670 Oui, s'entendent sur le processus, sur les critères, sur les pondérations entre chacun des critères, quelle importance à accorder à l'un par rapport à l'autre.

1675 C'est sûr que moi, dans l'analyse d'Arianne, le critère de «aucune infrastructure dans le fjord», ce serait mon critère premier. Mais peut-être que toutes les autres parties prenantes me diraient, poigne ton gaz égal, c'est moins important que tu le dis!

Puis là, on aurait des discussions, et peut-être que je me rallierais à une autre position que celle-là qui est binaire.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1680 Merci beaucoup.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

1685 Merci.

---

**DENIS BELLEY ET MARTHE LAVOIE**

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

1690 Je vais prendre une autre présentation avant de faire une pause. Denis Belley et Marthe Lavoie. Bonsoir.

1695

**PAR M. DENIS BELLEY :**

Bonsoir madame la Présidente.

1700 **PAR Mme MARTHE LAVOIE :**

Bonsoir.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

1705

Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

1710 Merci. Quand vous parlez que vous serez situés à moins de cent pieds (100 pi) de la route principale du tracé proposé, vous parlez du tracé au sud du lac Rouvray?

**PAR M. DENIS BELLEY :**

1715 Non. Moi, sur le chemin principal, la L-200.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

OK.

1720

**PAR M. DENIS BELLEY :**

C'est vraiment le chemin principal.

1725 **PAR Mme MARTHE LAVOIE :**

En partant de Saint-Fulgence.

**PAR M. DENIS BELLEY :**

1730

Au 21 kilomètre.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

1735 C'est là que vous êtes situés.

**PAR M. DENIS BELLEY :**

C'est à partir de la zec même, puis tu montes sur le chemin le plus large.

1740 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

OK. Alors peu importe le scénario pour Rouvray, vous êtes impactés.

1745 **PAR Mme MARTHE LAVOIE :**

Oui. Nous, on est à quinze (15) minutes de Saint-Fulgence.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

1750 Parfait. OK, merci, je comprends, j'ai pas d'autres questions.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Je me demandais, est-ce que vous avez été contactés par l'entrepreneur?

1755

**PAR M. DENIS BELLEY :**

Oui. Moi, j'ai été contacté au début de la réunion. C'est parce que là, il parlait à un moment donné de cinq cents mètres (500 m) et moins.

1760

Après ça, bien, ils m'ont envoyé, là, il m'a réexpliqué le système, puis il m'a demandé si j'étais d'accord à leur projet. Puis ils m'ont demandé si je serais intéressé d'être relocalisé si à un moment donné – parce que moi, j'acceptais pas le projet, je trouvais que c'était inexistant pour moi parce que là, ça avait pas de bon sens.

1765

Vu que j'avais déjà vécu, moi, le transport dans le temps qu'ils voyageaient. Il y avait deux (2) camions, puis ils passaient aux six (6) heures durant la semaine, puis c'était déjà l'enfer. Puis la poussière, puis tout ça.

1770

Ça fait que moi, je leur ai dit que ça m'intéressait pas. Ça fait qu'ils m'ont parlé si j'étais intéressé d'être relocalisé. Moi, j'ai dit non.

Puis là, bien, à un moment donné, ils m'ont tout expliqué c'était quoi. Puis ils m'avaient dit qu'à l'avenir, bien là, ils allaient me recontacter.

1775

1780 Ça fait qu'à un moment donné, j'ai eu une lettre d'eux autres comme de quoi qu'au début, c'était le cinq cents (500 m), cinq cents mètres (500 m) qui était considéré. Après ça, ils m'ont envoyé une lettre comme de quoi que c'était plus cinq cents (500 m), c'était trois cents mètres (300 m), OK.

1785 Après ça, j'ai eu une autre lettre comme de quoi que moi, c'était cent pieds (100 pi) et moins. Là, à un moment donné, ils venaient me rencontrer chez moi, ils m'ont donné un rendez-vous à mon chalet sur les monts Valin telle journée à telle heure qu'ils allaient être là. Moi, j'ai passé là la journée, il s'est même pas présenté pour venir vérifier, voir mon chalet.

1790 Plus tard, il a monté avec le gars de la MRC du Fjord pour me faire dire comme de quoi que la loi, il y avait une loi présentement que c'est cent pieds (100 pi) et moins, ça n'existait pas, sauf qu'il aurait fallu que le chemin touche à mon terrain pour que je sois accessible à être relocalisé ou avoir un autre. Puis moi, j'ai dit, ça se peut pas qu'un chemin principal puisse toucher à ton terrain, c'est des baux que vous donnez vous autres mêmes. Tu peux pas donner un bail avec un chemin qui va passer sur ton terrain.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1795 Mais j'essaie de comprendre! Si je comprends bien ce que vous dites, c'est comme s'il y avait un petit bout de terrain qui vous appartient pas, entre guillemets, entre le chemin et où est situé votre chalet?

**PAR M. DENIS BELLEY :**

1800 Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1805 C'est ce que vous dites, finalement.

**PAR M. DENIS BELLEY :**

1810 Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Mais votre chalet est quand même à moins de cent mètres (100 m) du chemin?



1815 **PAR M. DENIS BELLEY :**

Bien, mon chalet, même si je pars du chemin principal à mon chalet même, il y a cent pieds (100 pi) exactement. Cent pieds (100 pi) du chalet. Le chemin principal, je parle de la route principale à mon chalet, cent pieds (100 pi), calculé avec un "tape" au pied près.

1820

Je suis un des plus proches de la zec, là. Ça fait que quand il y a une auto qui passe ou autre chose de même, imaginez-vous des camions, puis chez moi, je suis dans une vallée, ça fait qu'il y a deux (2) montagnes, ça descend d'un bord puis ça monte de l'autre.

1825

Un camion, il se donne un arrêt quand il descend, d'un bord ou de l'autre, et quand il arrive de l'autre côté pour monter, là, il a de la misère à monter, parce que là, ça coupe, ça fait qu'il faut qu'il joue avec les vitesses, puis il sort en haut, il a de la misère à monter. Puis si c'est de l'autre bord, bien, il joue du Jacob pour "braker". C'est l'enfer, là.

1830

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Le bail initial que vous avez eu, c'est avec le MRN?

1835

**PAR Mme MARTHE LAVOIE :**

Dans le temps, c'était dans le gouvernement. Maintenant, c'est la MRC.

1840

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Mais comme on a déjà dit, c'est un problème de négociations un peu de gré à gré, mais disons que je pense que vous avez exposé ici c'était quoi les problèmes que vous aviez. Bon, il y avait des gens de la MRC qui étaient ici, je pense que c'est avec ces gens-là que vous allez devoir probablement procéder.

1845

**PAR M. DENIS BELLEY :**

Oui, mais d'après la MRC, ils veulent plus rien faire avec. Depuis ce qu'il m'a dit, la MRC, il m'a dit que c'est une loi, puis tu peux pas aller plus loin que ça.

1850

**PAR Mme MARTHE LAVOIE :**

Oui c'est ça, mais justement, nous autres on est ici, peut-être qu'on est la goutte d'eau dans l'océan ici, comme on peut voir.

1855 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Non, mais vous avez des gens qui sont au courant peut-être de vos droits. Nous, c'est pas notre domaine.

1860 **PAR Mme MARTHE LAVOIE :**

Non, c'est pas ça, mais nous, on est venu donner notre point de vue tout simplement, comme les autres ont donné leur point de vue. On a déposé justement pourquoi on est en désaccord.

1865 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Ça, c'est correct. Mais au niveau de la résolution de ce problème-là en particulier!

1870 **PAR Mme MARTHE LAVOIE :**

Non, mais c'est ça, vous avez posé la question, on a répondu.

1875 **PAR LE COMMISSAIRE :**

C'est très bien. Bien, merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

1880 Merci.

Alors nous allons prendre une pause jusqu'à neuf heures quinze (9 h 15).

1885

\_\_\_\_\_  
SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES  
\_\_\_\_\_

1890

**REPRISE DE LA SÉANCE  
ASSOCIATION MINIÈRE DU QUÉBEC**

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

1895

J'appelle l'Association minière du Québec, madame Josée Méthot.

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1900

Madame la Présidente, monsieur le Commissaire, mesdames et messieurs bonsoir.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

1905

Bonsoir.

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1910

Je suis Josée Méthot, la présidente-directrice générale de l'Association minière du Québec, et je suis heureuse de pouvoir m'adresser ce soir à cette Commission, afin de faire valoir notre appui au projet d'ouverture et d'exploitation de la mine d'apatite du lac à Paul d'Arianne Phosphate.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Fondée en 1936...»)**

1915

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, «... et les parties prenantes.»)**

1920

En ce qui concerne le développement durable, il est important de mentionner que l'Association minière du Québec, en juin dernier, l'an dernier, a pris une décision de prendre en charge au Québec, pour tout le Québec et pour toute l'industrie minière du Québec, l'initiative «Vers le développement minier durable», qui est connu sous le nom de VDMD.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, «Le développement durable», 1<sup>er</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, «Un programme...»)**

1925

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, «Le développement durable», 2<sup>e</sup> paragraphe, avant-dernière ligne, «... à un audit externe.»)**

1930

Ce qu'offre ce processus, c'est une transparence quant au rendement en matière sociale et environnementale qui est offerte aux collectivités locales; c'est un véritable aperçu, donc, de la façon dont sont exploitées les mines à proximité.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, «Le développement durable», 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Développer...»)**

1935

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 3<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «... fermeture...»)**

De la restauration du site ou bien du suivi environnemental et l'utilisation subséquente des terres.

1940

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 5<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «C'est pourquoi...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, dernier paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «... le caribou forestier.»)**

C'est un signe que l'entreprise prend vraiment au sérieux les travaux des comités et de la table dont je viens de faire mention.

1945

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Sur le plan...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, «... climatiques.»)**

1950

D'autres gestes ont aussi été posés en faveur de l'environnement, mais compte tenu du temps qui m'est donné, je ne rentrerai pas dans tous les détails, mais évidemment, on l'a fait dans notre mémoire.

1955

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, «L'aspect économique», 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Il est normal...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 10, dernier paragraphe, dernière ligne, «... climatiques.»)**

1960

Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie. Est-ce que votre Association, c'est la seule association minière au Québec?

1965

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

En fait, il y a deux (2) associations minières. Il y a une Association de l'exploration minière au Québec et l'Association minière au Québec. On regroupe tous les exploitants miniers, comme je l'ai

1970 dit plus tôt, tous les exploitants miniers, les mines en opération, les projets en développement, les entrepreneurs miniers et des usines de métallurgie, et également des explorateurs.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

1975 Vous comptez combien de membres?

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

1980 Nos membres sont les installations donc les sites miniers. Alors à peu près soixante-trois (63) membres actuellement, quand on compte les entrepreneurs miniers, les sites miniers, des fournisseurs et des affineries également de minéraux et de métaux.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

1985 OK.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

1990 J'avais une question – en fait, j'en ai quelques-unes! Naturellement, celle qui nous interpelle en premier, c'est quand vous dites que le BAPE ne devrait pas considérer la rentabilité des projets.

Moi, ce qui me vient à l'esprit quand j'entends ça, pour quelle raison est-ce que la mine Sigma a fermé à Val-d'Or, d'après vous?

1995 **PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Vous me demandez pourquoi la mine Sigma a fermé à Val-d'Or?

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2000 Oui. Si ça avait été rentable, est-ce qu'elle aurait continué?

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2005 Si elle aurait été rentable, elle aurait pu continuer.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Donc il y a un lien entre rentabilité et performance économique?

2010

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Il y a un lien entre rentabilité et performance économique, mais on comprend bien que si les investisseurs – les investisseurs vont faire une analyse du projet tellement approfondie avant d'investir dans ce projet-là, vont l'analyser, vont le réanalyser et vont le réanalyser avant d'investir dans un projet de cette envergure-là.

2015

Et je crois qu'à ce niveau-là, quand on parle de finance, il n'en revient pas au BAPE à en faire l'analyse, mais il y a d'autres instances qui sont mieux placées pour en faire cette analyse quant à la rentabilité financière du projet.

2020

On doit déposer une étude de faisabilité au ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles quand on demande un bail minier. C'est pas dans le cadre de l'étude d'impact environnementale qu'on fait cette analyse. On fait l'analyse économique du projet, oui.

2025

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Si vous devez vous engager pour les générations futures, ça ne vous intéresserait pas de savoir si ce projet est rentable ou si vous faites l'hypothèse a priori que parce que le projet est déposé, c'est automatiquement rentable, c'est ce que vous dites?

2030

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Ce qu'on dit, c'est que l'étude de faisabilité du projet démontre sa rentabilité.

2035

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Elle a été faite par qui puis pour qui?

2040

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

L'étude, il y a tout un cadre légal pour les études de faisabilité sur les projets miniers. C'est encadré par la Commission des valeurs mobilières et on doit déposer cette étude de faisabilité quand on fait la demande du bail d'exploitation minier.

2045

Et là, on démontre donc la faisabilité financière du projet.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2050 Mais quant à ça, les firmes qui ont fait les travaux dans le domaine environnemental, ce sont des firmes qui sont compétentes, il y a des ingénieurs compétents.

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2055 Tout à fait.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2060 Et c'est pas parce que leur rapport répond à toutes les questions qu'on ne pose pas de questions sur l'environnement?

2065 Je comprends pas pourquoi il faudrait pas qu'on puisse questionner la rentabilité quand on peut questionner des ingénieurs très compétents qui ont fait les évaluations environnementales et qui, au même titre, pourraient prétendre, moi, j'ai fait mon évaluation eh bien voici, vous n'avez pas de questions à poser parce que je l'ai faite, elle est correcte!

C'est pas un peu ça que vous faites?

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2070 Non, c'est pas ce que je suis en train de vous dire. Ce que je vous dis, c'est qu'il y a un cadre déjà pour cette analyse financière qui est l'étude de faisabilité financière, qui n'est pas déposée dans le cadre de l'étude environnementale du projet pour l'évaluation, en fait, pour le travail et pour le mandat du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. C'est ça que je disais.

2075 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Je pense que naturellement, de toute façon, le BAPE, je pense pas qu'il a le temps de faire toutes ces études-là. Nous, ce que l'on fait, on analyse l'information dans un projet.

2080 **PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Oui, tout à fait.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2085

Et il faut donc qu'on soit convaincu que l'étude qui a été faite du côté de la rentabilité, parce que c'est une des composantes de tout projet, qu'elle nous est satisfaisante dans sa présentation.

2090

Je pense pas qu'on puisse a priori, parce qu'il y a un bail qui a été demandé, de faire l'hypothèse que ça, on n'a pas à regarder ça.

2095

À mon avis, il y a une liaison assez directe entre la rentabilité d'un projet et son impact socioéconomique. On ne peut pas le dissocier. Ça ne veut pas dire qu'on va faire l'étude de rentabilité, ça, je suis d'accord avec vous, on ne la fera pas, il n'en est pas question, on n'a pas le temps, comme on fait pas d'études environnementales non plus, là.

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2100

Tout à fait.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2105

Donc dans ce sens-là, on s'entend. Mais disons qu'on ne peut pas, nous, ne pas non plus considérer ces aspects-là. À mon avis, c'est aussi bien relié les uns que les autres.

2110

La mine Sigma a fermé parce qu'elle n'était pas rentable. Donc la société doit gérer à présent les conséquences de ça. Donc ça veut dire que les gens qui avaient dit au début quand ils l'ont ouverte, que c'était rentable, bien, ils se sont trompés ou ils sont encore responsables de ce qu'ils ont dit?

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2115

Le cadre réglementaire et légal a beaucoup beaucoup changé depuis.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Ça, je suis d'accord.

2120

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

La Loi sur les mines a beaucoup beaucoup changé. On a des obligations aujourd'hui qu'on n'avait pas avant, entre autres pour les plans de restauration et les garanties financières pour les plans de restauration.



2125 Ce qui fait en sorte que l'État est protégé maintenant dans le cadre légal que nous avons maintenant. Il y a eu des grosses modifications à la Loi sur les mines, vous le savez, dans l'adoption des modifications de la Loi sur les mines, ont été faites en décembre 2013, c'est quand même assez récent.

2130 Mais il y a énormément de modifications qui ont été faites en sorte que l'État soit protégé justement, qu'on ne se retrouve pas par exemple avec des sites orphelins comme on pouvait le faire avant, effectivement.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2135 Est-ce que d'après votre interprétation, la loi interdit le BAPE de considérer la rentabilité d'un projet? Ou si c'est votre opinion tout simplement?

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2140 Ce que je dis, c'est que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement a un cadre qui est le développement durable.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2145 OK. Je prends note de votre opinion.

2150 J'avais une question qui devient un peu, quand on entend par un projet minier, donc dans ce cas-ci, le projet minier qui est présenté par le promoteur, d'après vous, quelles sont ses composantes de son projet?

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2155 Bien, il y a l'installation de la mine, d'accord, l'installation de la mine et les composantes pour le transport pour se rendre aux installations portuaires qui ne sont pas actuellement dans le projet présenté, les installations portuaires, puisque...

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2160 Le port, d'après vous, ne fait pas partie – oublions l'évaluation d'impact sur l'environnement ici que l'on a, on sait très bien que le port n'en fait pas partie.

D'après vous, le port n'est pas un élément qui est intégré comme tel dans le projet minier?

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2165

Bien, les installations portuaires sont importantes pour évidemment le développement du projet minier.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2170

C'est ça. Donc un ne va pas sans l'autre, d'après vous?

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2175

Bien, il va falloir que le minerai sorte des installations. Il va falloir qu'il sorte du Québec. Donc effectivement, que les installations portuaires ont une importance, comme toutes les infrastructures ont une importance pour tous les projets.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2180

D'accord. En fait, ma question, c'est : d'après vous, est-ce que quand on étudie un projet minier comme ici, est-ce qu'on devrait considérer l'ensemble des composantes ou si vous ne voyez pas de problème à ce que ça puisse être fragmenté, disons?

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2185

Excusez-moi, je comprends pas.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2190

Bien, par exemple, ce qu'on comprend, c'est que le projet a trois (3) composantes. Il y a un port, tout le monde s'entend que bon, et pour toutes sortes de raisons qui peuvent être valables, mais je dis on se retrouve dans une situation où on sait que le port n'est pas intégré dans l'étude environnementale sur laquelle on travaille, donc ma question, c'est que vous, est-ce que vous préféreriez, en général, que quand même, le projet reste le plus intègre possible?

2195

Ou si ça ne vous dérange pas que dans un développement durable, que les gens fragmentent les projets?

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2200

Bien en fait, je crois qu'il y a un cadre qui a fait en sorte que les projets, effectivement, que l'installation portuaire ne fait pas partie de l'audience aujourd'hui. C'est ça.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2205

Donc vous voulez pas vous positionner là-dessus?

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2210

Non. Je n'ai pas à me positionner là-dessus.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2215

Vous n'êtes pas obligée non plus. C'est parce que j'essaie de comprendre un peu la mécanique dans ces choses-là.

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2220

Oui, tout à fait.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2225

Ensuite, un dernier point pour moi, c'était concernant, je reviens à la question du développement durable, la création de la richesse et finalement, avoir un peu votre opinion de votre Association sur cet aspect-là.

2230

À savoir, on voudrait souvent se comparer à la Norvège qui a une stratégie différente de valorisation, si on veut, du développement de ses ressources naturelles. Et on s'en sert souvent pour dire, bon bien voilà, eux ont un plan des générations qui est très performant par rapport disons à l'Alberta et, comme j'ai dit un peu plus tôt aujourd'hui, l'OCDE recommande que pour les ressources naturelles, on devrait peut-être augmenter davantage la portion qu'on garde pour les générations futures plutôt que de payer l'épicerie, en gros, c'est un peu ce qu'ils disent.

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2235

De payer, excusez-moi?

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2240

De payer l'épicerie. Je veux dire, payer les choses de tous les jours.

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Oui, d'accord.

2245

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Est-ce que vous avez une position là-dessus ou un point de vue, disons?

2250

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

Bien oui, un point de vue. En fait, on croit, puis je pense que je l'ai mentionné, on croit que le Québec peut bénéficier, et je pense que les sociétés minières n'ont rien contre à payer des redevances, à payer l'impôt minier qu'elles se doivent de payer sur les projets miniers, si c'est à ce que vous faites allusion.

2255

Et les projets miniers actuellement contribuent à la création de richesses au Québec.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2260

C'est bien, merci beaucoup.

**PAR Mme JOSÉE MÉTHOT :**

2265

Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

2270

Merci.

---

**CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

2275

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

J'appelle maintenant le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean, monsieur Tommy Tremblay.

2280

Bonsoir.

**PAR M. TOMMY TREMBLAY :**

2285 Bonsoir. Je me présente, Tommy Tremblay, je suis directeur général au Conseil régional de  
l'environnement et du développement durable du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Donc je viens  
présenter le mémoire de mon organisation.

2290 Je ne lirai pas dans l'intégralité le mémoire qu'on a présenté, je vais en lire certaines  
sections.

Je vais tout d'abord présenter mon organisation!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Le Conseil...»)**

2295 **FIN DE LA LECTURE (Page 7, fin)**

2300 Côté scénarios de transport à évaluer! Donc comme plusieurs intervenants l'ont dit avant  
nous, le fait qu'il n'y ait pas eu de réelles analyses multicritères qui couvraient l'ensemble des  
scénarios et des variantes est très inquiétant pour nous.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 8, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Le CREDD...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 9, Recommandation n° 5, fin)**

2305 Et ce suivi annuel serait réalisé directement par la minière.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 9, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Le CREDD...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 11, dernier paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, «... de l'atmosphère (RAA)»)**

2310 Donc nous voudrions manifester notre inquiétude face à cette problématique.

2315 Les gaz à effet de serre, les changements climatiques ont été également abordés à l'intérieur  
de notre mémoire.

L'utilisation du bois, donc ça, ça n'a pas été encore mentionné par aucun intervenant!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 13, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Rappelons...»)**

2320 **FIN DE LA LECTURE (Page 13, Recommandation n° 12, 1<sup>re</sup> ligne, «... connexes...»)**

Donc étant donné qu'on est une région à caractère forestier.

2325 L'impact sur l'eau est également abordé dans notre mémoire. Et particulièrement par nos collègues des organismes de bassins versants, donc ils ont fait plusieurs recommandations en cette matière.

2330 Nous avons également traité du caribou forestier et nous avons fait référence au Plan de rétablissement du caribou forestier et quel rôle que la minière pourrait jouer à l'intérieur de ce nouveau plan.

Nous avons abordé, vers la fin de notre mémoire, tout ce qui traite du comité de suivi!

2335 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 15, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «L'utilisation...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 17, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, «... serait nécessaire.»)**

2340 Donc je vous remercie de votre attention et ça terminerait la présentation de notre mémoire.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

2345 Merci. J'aurais une question, comment est-ce que votre organisme voit l'insertion d'Arianne Phosphate dans le contexte d'un plan de transport pour le Plan Nord?

**PAR M. TOMMY TREMBLAY :**

Comment notre organisation – pouvez-vous répéter votre question?

2350 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Bien, vous avez parlé du développement du Plan Nord, puis vous avez aussi fait allusion que vous privilégiez le ferroviaire.

2355 **PAR M. TOMMY TREMBLAY :**

Oui, exactement.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

2360 Arianne Phosphate, on propose de sortir le minerai par des voies routières.

**PAR M. TOMMY TREMBLAY :**

Oui.

2365

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Donc si je comprends bien, votre vision, c'est autre chose?

2370

**PAR M. TOMMY TREMBLAY :**

Oui. Bien, en fait, notre vision, on privilégie le transport ferroviaire. Il faut le voir dans une optique de développement durable, dans une optique aussi à long terme où est-ce qu'il va y avoir éventuellement d'autres projets, soit miniers, d'autres projets de d'autres natures, peut-être éoliens, dans le Nord-du-Québec, et il faut penser plus largement.

2375

Donc Arianne Phosphate est l'un des projets qui s'intègre dans le Plan Nord, un des projets miniers – en fait, c'est l'un des premiers projets miniers qui s'inscrit vraiment véritablement dans le Plan Nord, surtout au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Donc c'est la première opportunité qu'on a de développer le transport adéquatement pour qu'il puisse servir pour d'autres infrastructures, puis pour d'autres projets.

2380

Donc c'est vraiment notre vision.

2385

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

OK, merci.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2390

J'aurais une question concernant le trafic maritime. C'est assez souvent invoqué comme augmentation de trafic et les craintes associées au port proposé à Sainte-Rose-du-Nord. Les gens souvent aussi critiquent le fait que le port de Grande-Anse est sous-utilisé, mais est-ce que ça, ça ne viendrait pas non plus impliquer que donc les gens seraient en faveur malgré tout qu'il y ait une augmentation de trafic maritime?

2395

**PAR M. TOMMY TREMBLAY :**

Bien en fait, pas nécessairement en défaveur de l'augmentation du trafic maritime. C'est le fait qu'on ne connaît pas les impacts de l'augmentation.

2400

2405 Comme présentement, vous l'avez mentionné un peu plus tôt ou je pense hier, dans le passé il y a déjà eu beaucoup plus de bateaux qu'il y en a présentement sur la rivière Saguenay. Donc c'est quoi l'effet de l'arrivée, là, il va y avoir des projets, entre autres le GNL à La Baie, qu'il va y avoir aussi là des bateaux, donc combien de bateaux la rivière Saguenay peut recevoir sans qu'il y ait de réels impacts, afin de minimiser le plus possible l'impact entre autres sur les mammifères marins et sur tout le système du Saguenay.

2410 Donc c'est ça qu'on voudrait savoir. Actuellement, on n'est pas en mesure de prendre une position sur le fait que, est-ce qu'on veut davantage de bateaux sur le Saguenay, on le sait pas. Donc c'est pour ça qu'on demande une étude.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2415 OK. Donc, c'est plus l'effet cumulatif, que ça vienne de la baie des Ha! Ha! ou que ça vienne de Grande-Anse ou d'un futur port?

**PAR M. TOMMY TREMBLAY :**

2420 Exact.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2425 C'est pas nécessairement le problème causé par l'implantation d'un nouveau port potentiellement à Sainte-Rose.

**PAR M. TOMMY TREMBLAY :**

2430 Ça en fait partie. En fait, c'est davantage d'avoir une vision à long terme.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2435 On parle de combien de bateaux par semaine potentiellement au quai de Sainte-Rose-du-Nord?

**PAR M. TOMMY TREMBLAY :**

Au quai de Sainte-Rose-du-Nord?



2440 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Est-ce qu'il est prévu, d'après vous, c'est quoi l'augmentation de trafic qui serait causée par l'introduction du projet d'Arianne Phosphate? Ça ferait combien de bateaux de plus, d'après vous?

2445 **PAR M. TOMMY TREMBLAY :**

Ah bien, c'est très peu, on parlait d'un bateau, je pense, une fois par semaine, quelque chose comme ça, si je me trompe pas.

2450 Donc c'est sûr que si on regarde le projet avec des oreillettes, puis seulement un bateau par semaine, on dit, bien, c'est pas si grave que ça. Mais si on regarde les bateaux d'Arianne Phosphate, si on regarde les bateaux de Rio Tinto Alcan, si on regarde les bateaux éventuellement de BlackRock ou de d'autres projets miniers, bien là, il peut y avoir un impact incontournable sur la rivière Saguenay.

2455 **PAR LE COMMISSAIRE :**

OK, merci.

2460 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

2465  

---

**RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON**

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

2470 Monsieur Éric Dufour de Raymond Chabot Grant Thornton.

**PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

Bonsoir madame Parent, monsieur Locat.

2475 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Bonsoir.

2480 **PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

Je suis Éric Dufour, vice-président Raymond Chabot Grant Thornton pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Chibougamau et Côte-Nord.

2485 Je suis un Baieriverain depuis cinquante (50) ans. J'espère que vous avez pensé que ça fait depuis ma naissance!

2490 Le titre du mémoire que nous avons déposé chez Raymond Chabot s'intitule «Un pivot pour une relance économique dans le respect des concepts de développement durable». Donc pour moi, le concept de développement durable doit rejoindre le respect des objectifs écologiques du progrès social ainsi que de l'économique.

2495 L'équilibre entre l'économique et le progrès social doit atteindre l'indice que ce soit vivable et l'indice entre le progrès social et l'économique, que ce soit viable.

2495 Donc aujourd'hui, je vais vous entretenir sur la vitalité d'une région dont la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

2500 Pour la partie de l'environnement, l'économique, pour connaître le promoteur et le projet et avoir entendu plusieurs présentations, je prends pour acquis, et je laisse aux autres spécialistes cet aspect, et je prends pour acquis que les promoteurs ont mis une rigueur très élevée sur le respect environnemental.

2505 Pour ce qui est du progrès social et de l'équilibre social, je peux vous témoigner, pour représenter des associés et une clientèle étendue sur tout le territoire de la région, pour avoir une implication très terrain, pour avoir le pouls des instances économiques, des entreprises, le pouls des acteurs de l'économie sociale, je peux vous dire que l'économie régionale est en souffrance actuellement, une souffrance qui est mésestimée, une souffrance économique.

2510 Et le volet social, avec ce qu'on voit comme tendance environnementale, se devra d'être accompagné d'un développement de richesses collectives incessamment si nous voulons penser à la survie de cette région-ci.

2515 Donc le mémoire qu'on vous a déposé est nourri d'une étude sur laquelle j'ai participé avec mon équipe, l'étude de retombées économiques que nous avons faite du projet en janvier 2014, basée sur les hypothèses de l'étude de faisabilité qui a sorti autour de septembre 2013. Donc il se peut qu'il y ait des chiffres qui aient pu évoluer dus à l'évolution des coûts au cours des derniers mois.

2520 La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, comme je le mentionnais tout à l'heure, a été basée beaucoup sur la contribution des locomotives autour de l'industrie de l'aluminium, la forêt, l'agroalimentaire, et je peux vous dire que ces économies-là présentement n'apportent pas la contribution nécessaire à créer l'équilibre économique de notre région.

2525 Donc il est essentiel de prendre en considération un si beau projet pour mettre en place une nouvelle filière, une nouvelle filière autour de laquelle l'expertise qui a déjà été développée jusqu'à maintenant par des équipementiers et d'autres entrepreneurs, puisse fructifier.

2530 La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean compte pour trois point trente-neuf pour cent (3,39 %) de la population totale du Québec. Trois (3) habitants par kilomètre carré.

Un poids démographique qui est de plus en plus une faiblesse pour notre région, face à l'équité et l'équilibre au niveau de ses retombées, au niveau des décisions ministérielles et au niveau de l'équité sociale.

2535 Donc nous devons encore, pour plusieurs années, se fier sur nos atouts de nos ressources naturelles pour atteindre une vie économique saine au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

2540 Bien que je suis très sensible aux citoyens qui sont impactés plus directement, je suis convaincu que nous avons une occasion unique pour utiliser le concept de lucidité et du gros bon sens.

2545 Nous avons une occasion unique pour établir la baisse du bilan démographique de notre région. Entre 2006 et 2011, la population régionale a décliné de deux point deux pour cent (0,2 %) alors que le reste du Québec, pendant cette période, a enregistré une croissance de quatre point six pour cent (4,6 %).

2550 Pour vulgariser les retombées, parce qu'on parle de chiffres assez importants, pour vulgariser les retombées économiques d'un tel projet, le projet d'Arianne Phosphate est le projet le plus important qui aurait lieu au niveau économique au cours des dix (10) dernières années, si on le compare au parc du projet éolien de Rivière-du-Moulin, l'agrandissement de l'usine AP60, etc.

2555 Assez sommairement, nous parlons de douze milliards (12 G\$) de retombées économiques, de valeur ajoutée du projet d'Arianne Phosphate. Pour essayer d'imaginer qu'est-ce que ça représente, ça représente trente-huit mille deux cent quarante (38 240) emplois année-personne, pour une région comme le Saguenay–Lac-Saint-Jean où le taux de chômage est en croissance constamment.

2560

L'industrie de la forêt, avec ce que nous connaissons comme pression sociale et environnementale, vit une crise sans précédent, et on connaît l'intendance du marché mondial qui influence beaucoup la richesse autour de l'industrie de l'aluminium.

2565

Un projet qui va générer mille quatre cent soixante-dix (1470) emplois sur une base annuelle. Pouvons-nous passer à côté d'un tel projet? Si vous êtes convaincus qu'il respecte vos critères au niveau environnemental et social. On parle de quatre cent soixante-quinze (475) emplois pendant la période de construction, directs, trois cent soixante-quinze (375) emplois directs pendant l'exploitation.

2570

Au niveau des retombées gouvernementales, des recettes gouvernementales, la région se verrait contribuer davantage à l'assiette nationale pour six cent vingt-huit millions (628 M\$), seulement au niveau des impôts des travailleurs.

2575

Donc imaginons-nous ce qui se passe au Québec avec la souffrance des fonds de pension, etc. Seulement au niveau de la parafiscalité, au niveau du Régime des rentes du Québec, Fonds de santé, etc., le projet va générer trois cent quarante-quatre millions (344 M\$) dans cette caisse.

2580

Les recettes globales pour les deux (2) gouvernements, quatre milliards (4 G\$) pendant la durée du projet, pour une région qui est en souffrance économique actuellement. Évidemment que c'est dans le coffre du Conseil du trésor, mais le milieu aura à se mobiliser. Et si on voit les tendances de la culture des promoteurs actuellement, une culture qui vise à maximiser les retombées économiques au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

2585

Encore une fois, pour vulgariser davantage l'impact du projet sur la consommation directe, donc le travailleur qui arrive chez lui, qui s'en va directement à la consommation, à la quincaillerie du coin, à l'épicerie, neuf cents millions (900 M\$) de retombées directes, quatre cents (400) emplois pour le Québec. Comment passer à côté d'un tel projet?

2590

Des exemples de retombées concrètes au niveau de certains postes! Des mineurs, des manoeuvres de mine, des mécaniciens, des conducteurs de camion. C'est le portrait de ce qui a bâti notre région du Saguenay–Lac-Saint-Jean. Je suis le bébé d'une famille de neuf (9) enfants, mon père était camionneur, je demeure à ville de La Baie, je vous l'ai dit tout à l'heure.

2595

Si j'avais demandé à mon père s'il avait trouvé plus beau le paysage de La Baie sans la présence des installations de RTA et d'Abitibi-Consol dans le temps, il n'aurait pas pu me répondre, parce que les considérations du contexte de ces années-là étaient dans un contexte de développement.

2600 S'il n'avait pas eu ces installations, mon père n'aurait pas pu faire vivre ses neuf (9) enfants. Il était camionneur dans le domaine forestier et il transportait de la bauxite. Donc il aurait été impossible.

2605 À chaque fois que j'arrive à ville de La Baie, je trouve ça exceptionnel. Je vois les bateaux de croisière qui arrivent et ils trouvent notre paysage exceptionnel, bien qu'il y ait un port de mer, bien qu'il y ait eu une industrie. C'est un fjord magistral, mais comment balancer une équation économique sans s'assurer que nous développons une richesse collective dans un pays ou une municipalité ou une région! Il est impossible économiquement pour notre région d'affronter les vingt (20) prochaines années sans de tels projets structurants.

2610 Les salaires moyens, j'ai eu avec mes spécialistes, à bâtir la politique salariale à l'organisation. À l'administration, un salaire moyen de cent vingt-sept mille dollars (127 000 \$) pour soixante (60) employés. Pour les miniers, deux cent cinq (205) employés, quatre-vingt-douze mille dollars (92 000 \$) de salaire moyen. Le traitement du minerai, cent dix (110) personnes, cent deux mille dollars (102 000 \$).

2615 J'étais consultant avec la scierie de Saint-Fulgence ici quand ils se sont battus pour conserver leur scierie, les travailleurs qui travaillaient très fort, qui devaient gagner, j'ai pas l'information précise, autour de quarante-quarante-cinq mille dollars (40 000 \$-45 000 \$). Ils ont une fenêtre, une opportunité dans un projet qui respecte l'environnement, d'obtenir la fierté. À travers une région où il y a un salaire moyen de trente-sept mille dollars (37 000 \$).

2620 Une politique d'achat pour favoriser nos fournisseurs locaux, régionaux, un potentiel exceptionnel.

2625 J'ai été président de chambre de commerce pendant trois (3) ans et je me suis battu pour le développement économique de ma région. Je continue à le faire en faisant le tour du Québec par d'autres fonctions que je peux avoir, et je suis inquiet des régions-ressources.

2630 Je suis inquiet de voir qu'est-ce qui se passe au niveau de la pression sociale, de la pression environnementale, la présomption de faute d'une industrie ou d'un projet, la présomption de malhonnêteté qu'on peut présumer d'entrepreneurs qui sont des pères de famille comme moi, qui ont des enfants, qui vont au hockey le samedi et qui sont des gens très honnêtes et très respectables.

2635 Donc madame Parent, monsieur Locat, moi, ce que je vous demande, c'est de recommander des compensations intéressantes à ceux qui sont vraiment impactés directement et recommander ce projet qui est un projet moteur pour notre région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Donc pour conclure!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 37, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Considérant...»)**

2640

**FIN DE LA LECTURE (Page 37, fin)**

Merci madame Parent et monsieur Locat.

2645

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci. L'étude économique que vous avez produite pour la région avec la venue d'Arianne Phosphate, est-ce que c'était une étude pour le compte d'Arianne Phosphate?

2650

**PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

Oui madame, c'était pour le compte d'Arianne Phosphate.

2655

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

C'était pour le compte d'Arianne Phosphate.

**PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

2660

Oui, effectivement.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

2665

D'accord. Vous dites que la région vit une crise et que dans ce contexte-là, le projet sera très bénéfique pour la région. Je vous demande, est-ce que les retombées économiques seraient les mêmes si le tracé choisi irait vers Forestville plutôt que vers Sainte-Rose-du-Nord?

**PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

2670

Sûrement pas. Mais de toute façon, l'information que je possède m'amène à connaître l'hypothèse de la non-réalisation du projet dans ce contexte-là, due à son indice de rentabilité.

2675

Mais ça ne serait sûrement pas, parce que par la suite, nous avons réalisé aussi une étude d'impact et de retombées avec la municipalité de Saint-Fulgence et les environs, donc nous avons esquissé qu'est-ce que pourrait être le développement de façon plus pointue en nombre de garages pour les transporteurs pour réparer les camions, etc., donc nous avons fait les retombées

très précises aussi de l'augmentation du rôle d'évaluation des municipalités environnantes ici, et il est certain que si le transport se déverse vers Forestville, nous n'aurions pas ces retombées aussi concrètes, il est clair.

2680

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Est-ce que vous êtes capable d'évaluer un pourcentage? Est-ce que ce serait une réduction de la moitié?

2685

Est-ce que les travailleurs pourraient quand même avoir des emplois à la mine? Mais il y aurait la partie portuaire.

**PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

2690

Ce que je peux vous dire, c'est que les retombées seraient moins grandes. Et là, on a l'opportunité d'avoir une infrastructure de transport supplémentaire qui va pouvoir être un actif important aussi pour le développement du Nord québécois.

2695

Donc je crois que la région ne peut se permettre, comme je l'ai dit tout à l'heure, de passer à côté du projet qui est présenté actuellement, donc dans l'étude que nous avons réalisée.

Mais vous avez tout à fait raison qu'il y a une partie de retombées, parce que la retombée économique, elle est pour l'ensemble du Québec, dans la conclusion.

2700

Mais dans les études supplémentaires que nous avons faites dont celle pour la MRC du Fjord et la municipalité de Saint-Fulgence, il est très certain que ces gens-là auraient moins d'impacts directs.

2705

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Parce que dans votre étude, sans doute vous incluez le camionnage et la route, le port?

**PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

2710

Oui.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

2715

Le port également.

**PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

Oui.

2720

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Alors si on enlève la route et le port, il reste la mine. Le résultat de votre étude serait un peu différent?

2725

**PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

Encore une fois, je parle d'une région qui est en crise économique. Je suis convaincu qu'il y a une adéquation importante entre l'impôt qu'on verse dans le Conseil du trésor puis les investissements qu'on reçoit dans cette région-ci avec ses ressources naturelles.

2730

Et à quelque part, à un certain moment donné, nous avons des décisions régionales et nous devons avoir des attentes au niveau d'une région qui contribue au Trésor québécois, et nous sommes dans une fenêtre critique, madame. Je ne parle pas d'un projet intéressant, je parle d'un projet essentiel pour la survie d'une région. C'est un projet critique pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

2735

Et l'ensemble du dossier est essentiel pour chez nous.

2740

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

OK.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2745

Peut-être une question concernant le Plan Nord vis-à-vis ce développement-là pour la région.

2750

Est-ce que vous avez eu des contacts, est-ce que vous avez des attentes là-dessus, est-ce que vous avez des idées concernant la coordination de l'activité minière dans la région ou le rôle potentiel de la région?



**PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

2755 Je ne suis pas un spécialiste en la matière. Je suis impliqué au niveau d'un certain leadership de certains territoires dont les projets à Chibougamau, etc., mais j'ai pas de données précises.

Peut-être préciser un peu votre question.

2760 Je peux vous dire que la structure économique de notre région a été bâtie à travers une aluminerie. La base, c'est la forêt, et une aluminerie, il y a beaucoup d'équipementiers et d'entreprises de construction ainsi que d'ingénierie qui se sont rendues dépendantes à travers cette industrie-là. Et due à la fluctuation des marchés, bien, on arrive vers une situation où il y a beaucoup de déstabilisation au niveau de l'équilibre économique.

2765 Donc on a des firmes d'ingénierie, des firmes de construction qui ont été habituées à un volume pas trop instable et qui sont désorientées. Oui, ils ont travaillé à l'exportation pour certains, mais pour d'autres, l'activité du Plan Nord est vraiment vraiment une opportunité pour consolider les emplois qu'ils ont déjà, et non pas de déplacer d'emplois, mais déjà de stabiliser des emplois.

2770 Je travaille comme consultant, je suis pas un comptable traditionnel, je suis un consultant qui anime des planifications stratégiques d'organisation. J'ai peut-être animé une dizaine de planifications stratégiques d'entreprises différentes en 2015 et il n'y en a pas une qui n'a pas mis le projet d'Arianne Phosphate dans son plan. Pour vous dire l'espoir qu'ils ont à travers un tel projet.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2780 Et dans votre analyse, est-ce que vous avez à considérer la rentabilité d'entreprises ou si c'est une prémisse avec laquelle vous démarrez dans votre analyse?

**PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

2785 Ça a été basé sur l'étude de faisabilité qui a été faite par Cégertec Worleyparsons, donc c'était pas le mandat que nous avons, monsieur.

Nous avons le mandat de prendre les hypothèses des coûts et le détail des coûts, les retombées.

2790 **PAR LE COMMISSAIRE :**

C'est bien. Une dernière petite question! Dans les tableaux, je suis pas familier tellement en économique, même si on en parle un peu, vous parlez de revenus de parafiscalité. Je me demandais, de la façon que c'est défini, c'est comme si c'était, enfin dites-le-moi pour voir si j'ai bien compris, je vous écoute, c'est quoi votre définition de revenus de parafiscalité?

2795 **PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

Oui, les revenus de parafiscalité...

2800

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Bien en fait, j'en ai à quelques pages.

2805 **PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

Les revenus sur les paies. La parafiscalité, c'est au niveau de la contribution au Régime des rentes du Québec, au Fonds de services de santé, ces programmes sociaux là.

2810 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Mais est-ce que ce sont nécessairement des revenus ou c'est des contributions à des programmes?

2815 **PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

Ce sont des contributions à travers la paie.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2820

C'est ça. Je me demandais, des fois dans les termes, c'est des contributions, c'est important pour le gouvernement, parce que je trouvais, quand on parlait du terme revenus, si c'est ça que ça veut dire, j'étais pas certain si c'était le bon terme utilisé.

2825 **PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

C'est une contribution variable qui apparaît lorsqu'il y a une paie qui est sortie.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2830

C'est ça. Mais c'est pas pour le gouvernement des revenus où il peut faire autre chose que de contribuer au programme pour lequel c'est prévu.

**PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

2835

Non, non, c'est ça. Dans l'étude économique, nous avons fait ressortir la contribution à l'État pour montrer l'impact économique globale du projet.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2840

C'est bon, OK, merci.

**PAR M. ÉRIC DUFOUR :**

2845

Merci beaucoup.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

2850

Merci.

---

**JOSÉE VERMETTE**

2855

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

J'appelle maintenant madame Josée Vermette.

**PAR Mme JOSÉE VERMETTE :**

2860

Bonsoir.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

2865

Bonsoir madame Vermette.

**PAR Mme JOSÉE VERMETTE :**

2870 Bonsoir madame la Présidente, monsieur Locat. Je me présente! Josée Vermette, je suis  
résidente de l'Anse à Pelletier à Saint-Fulgence, puis je suis écoconseillère diplômée à l'Université  
du Québec à Chicoutimi.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «... je me sens...»)**

2875 **FIN DE LA LECTURE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, dernière ligne, «... si convaincante.»)**

Puis j'aimerais souligner le mémoire de Line Brissette qui fait une étude très détaillée de  
l'étude de marché pour le phosphate d'Arianne Phosphate. C'est vraiment à lire et à considérer.

2880 Alors moi, j'ai donné un titre à mon mémoire, ça s'appelle «Le Bullying minier».

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Je commencerai...»)**

2885 **FIN DE LA LECTURE (Page 4, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, «... par conviction.»)**

J'ai changé mon mémoire un petit peu puis j'ai ajouté une citation, en fait c'est les  
engagements du Parti libéral des élections 2014 qui parlait qu'il était très contre l'intimidation.

2890 Alors mes recommandations!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Demander...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, «... par camions?»)**

2895 Parce qu'il y a pas moyen de mettre un train vers Sainte-Rose-du-Nord.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 2<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, «Est-ce qu'on veut...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 2<sup>e</sup> paragraphe, dernière ligne, «... Saguenay.»)**

2900 Je sais pas si vous êtes au courant, il y a des marées d'à peu près cinq (5 m) à six mètres  
(6 m) deux (2) fois par jour, alors il y a un brassement d'eau de cinq (5 m) à six mètres (6 m) deux  
(2) fois par jour dans le fjord du Saguenay. Ça fait que vous imaginez les déversements, les  
polluants, tout ça, à quelques centaines de mètres en amont du parc Saguenay.

2905 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Afin de favoriser...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 7, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, «... le territoire.»)**

2910            Là, j'ai des petites photos que j'aimerais vous montrer.

Ça, c'est à La Baie, c'est le site portuaire de Rio Tinto Alcan. Puis j'aimerais que vous portiez attention à la topographie du paysage qui est plutôt plate, c'est tout à côté du fjord du Saguenay, mais il n'y a aucune montagne, il y a zéro montagne.

2915            Il y a une desserte ferroviaire qui se rend jusqu'au port.

Et remarquez aussi l'étendue que ça prend, juste pour une compagnie.

2920            Ça, c'est les silos qui sont, je crois, beaucoup plus petits que les silos qu'on veut mettre pour Arianne Phosphate. Encore une fois, très plat comme paysage.

2925            Puis là, j'ai une petite photo de la desserte ferroviaire de Grande-Anse, à peu près le 1<sup>er</sup> mars dernier, enfouie dans la neige. Ça fait un (1) an qu'on a fait l'ouverture officielle, elle n'a jamais servi, jamais jamais servi.

Ça, c'est ma maison à moins dix degrés (-10° C).

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 7, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Pour vraiment finir...»)**

2930            **FIN DE LA LECTURE (Page 7, fin)**

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

2935            Merci pour votre présentation. Vous parlez que c'est pas vraiment la bonne place à Sainte-Rose-du-Nord pour évacuer le Plan Nord.

**PAR Mme JOSÉE VERMETTE :**

2940            Vraiment pas.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Selon vous, c'est où?

2945 **PAR Mme JOSÉE VERMETTE :**

Bien, selon moi! Je sais pas c'est où, parce que je ne suis pas l'experte, mais je sais qu'il n'y a pas moyen de faire arriver un train à Sainte-Rose-du-Nord en passant par les monts Valin, c'est impossible. Alors on oublie le train.

2950

Si on veut penser à long terme, ça veut dire qu'on va évacuer le Plan Nord par camions, en passant par Sainte-Rose-du-Nord, ça n'a aucun sens, aucun sens.

2955

Il y aurait possibilité à Forestville de construire un chemin de fer, parce que la pente est plus douce, il y a déjà un site portuaire à Forestville, il y a déjà une zone industrielle sur le bord du Saint-Laurent à Forestville, les eaux sont libres de glace l'hiver, ça a tout été dit, ça, aujourd'hui, mais je peux vous le répéter. On n'a pas besoin de pilotes.

2960

Je sais pas pourquoi on veut passer par le Saguenay, ça allonge le trajet des bateaux, ça rallonge le trajet.

2965

À partir du lac à Paul jusqu'à Forestville en camions, c'est la même distance que Forestville à Sainte-Rose-du-Nord, mais à Sainte-Rose-du-Nord, on a quatre-vingt-dix kilomètres (90 km) de plus à faire en bateau.

2970

Puis pendant l'hiver, ça nous prend un brise-glace aller-retour quand le bateau arrive, aller-retour pour aller le reporter au bout du Saguenay. On passe dans le parc marin, on risque de perturber, c'est pas mal sûr qu'on va les perturber, des milieux, une biodiversité qui est inégalée.

Pourquoi, pourquoi vouloir s'entêter à passer dans le Saguenay? On comprend pas. On comprend pas!

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

2975

Merci pour votre réponse.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

2980

En fait, c'est un sujet qu'on a abordé à plusieurs reprises aujourd'hui, mais disons, pour vous, quels genres de rencontres ou quelles sont les rencontres que vous avez eues avec le promoteur là-dessus pour faire valoir vos points de vue?

**PAR Mme JOSÉE VERMETTE :**

2985           Moi personnellement, je suis allée à deux (2) rencontres de citoyens. J'ai posé des questions. Je n'étais pas dans le comité de travail que la Ville de Saint-Fulgence a organisé avec les promoteurs.

2990           J'étais aux réunions du Collectif, à toutes les réunions sauf une, je crois, puis même celle-là, j'écoutais par mon téléphone cellulaire.

Je n'ai jamais parlé au promoteur directement.

2995           J'ai eu des échos des discussions que les gens avaient eues, que mes voisins avaient eues avec le promoteur, puis ça avait rien donné. Ça fait que ça me tentait pas de perdre mon temps.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

3000           Votre opinion, donc vous avez des craintes concernant le transport du minerai principalement.

**PAR Mme JOSÉE VERMETTE :**

3005           Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

3010           Par contre, du côté de son développement, est-ce que le fait d'avoir des ressources naturelles, c'est quand même, pour vous, une bonne chose à exploiter?

C'est quoi votre point de vue sur l'utilisation des ressources naturelles pour la collectivité?

**PAR Mme JOSÉE VERMETTE :**

3015           Personnellement?

**PAR LE COMMISSAIRE :**

3020           Oui.

**PAR Mme JOSÉE VERMETTE :**

Vraiment, honnêtement?

3025 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Bien oui.

3030 **PAR Mme JOSÉE VERMETTE :**

3035 Bien, développer une mine de phosphate, pour moi, c'est pas un projet d'avenir, vraiment pas. Quand on a toutes les difficultés avec l'eutrophisation des lacs, des rivières, puis qu'on va trouver incessamment des manières d'utiliser le phosphate sans le transformer, parce que le phosphate s'écoule dans le sol naturellement, à beaucoup moins grande vitesse que si on le transforme en engrais, mais il est là dans le sol.

Il faut tout repenser nos systèmes agricoles.

3040 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Mais le Plan Nord comporte aussi d'autres types de ressources naturelles.

**PAR Mme JOSÉE VERMETTE :**

3045 Regardez bien! Moi, j'ai parlé qu'il y avait un milliard de dollars (1 G\$) qui a été dépensé pour les compagnies minières dans les cinq (5) dernières années, puis ça, là, c'est juste en y pensant un petit peu, j'ai même pas fait de recherches très très élaborées, là.

3050 Si on prenait ce milliard de dollars (1 G\$), puis on l'infusait, je sais pas si c'est le bon mot!

**PAR LE COMMISSAIRE :**

Incluait.

3055 **PAR Mme JOSÉE VERMETTE :**

3060 On l'incluait dans les réseaux de PME dans les régions à, je sais pas, moi, cinquante mille dollars (50 000 \$) par projet, cent mille dollars (100 000 \$) par projet, les PME, c'est la structure de base d'une région.



3065 Avec Arianne Phosphate, toutes nos petites PME vont se ramasser qu'elles vont fermer parce que les commerces vont être dérangés par la route L-200. Je pense à l'Auberge du 31, je pense au réseau canot-camping, il n'a pas fait un exposé, mais il vous a envoyé un mémoire, les choses de skidoo, les zecs. Tout le monde parle que ça va diminuer leurs revenus.

3070 Arianne Phosphate, par contre, parle qu'ils vont faire des profits. Moi, je suis pas si sûre que ça qu'ils vont faire des profits non plus, puis je suis vraiment pas si sûre que si on injecte, je sais pas, moi, deux cents-quatre cents millions (200 M\$-400 M\$) dans leur projet, parce que là, on parle de peut-être les aider à construire le port puis à les aider à faire la route, mettons deux cents-quatre cents millions (200 M\$-400 M\$), je suis pas sûre qu'on va faire de l'argent nous autres non plus.

Parce qu'on parle de retombées, comment on appelle ça, les redevances, soixante-sept millions (67 M\$) par année. Ça va prendre du temps avant qu'on revoie notre argent!

3075 Je crois qu'il y a moyen de relever notre économie autrement que par une seule compagnie, puis que si elle, elle est fragile, parce que vous lirez vraiment le mémoire de Line Brissette, pour le marché pour ce minerai-là, il n'est pas évident.

3080 Trois millions de tonnes (3 M t) d'une qualité supérieure, mais en fait, il y en a peut-être juste deux cent cinquante mille tonnes (250 000 t), pas trois millions (3 M t), deux cent cinquante mille tonnes (250 000 t) qui peuvent se vendre annuellement à un prix élevé. Le reste, ils ne pourront pas l'écouler à un prix élevé, ils vont être obligés de l'écouler à un prix moyen, pareil comme les autres, parce qu'il n'y a pas de demandes pour du phosphate d'une pureté dont ils parlent.

3085 Ça fait qu'il faut vraiment étudier profondément et analyser le dossier profondément pour s'assurer que c'est vraiment ce qu'on dit, là. Neuf milliards de dollars (9 G\$), c'est des beaux chiffres. Moi, je trouve ça – puis à chaque fois qu'il y a quelqu'un qui vient au micro, le nombre d'emplois augmente.

3090 Depuis hier soir, là, le nombre d'emplois a augmenté à chaque fois qu'il y a quelqu'un qui est venu parler des emplois que la mine était pour créer.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

3095 Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

3100 Merci.

**PAR Mme JOSÉE VERMETTE :**

Ça me fait plaisir.

3105

---

**NICOLE HUYBENS**

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

3110

Madame Nicole Huybens.

**PAR Mme NICOLE HUYBENS :**

3115

Bonsoir. Je m'appelle Nicole Huybens, je suis citoyenne de la municipalité de Saint-Fulgence.

Vous entendez à mon accent que je viens pas du Saguenay–Lac-Saint-Jean, je suis Belge, donc je ne suis pas native d'ici.

3120

Le développement du projet minier d'apatite du lac à Paul m'interpelle, parce que c'est un projet industriel pilote dont la finalité pourrait être une prospérité responsable dans ma région d'adoption que j'aime beaucoup et dans laquelle je veux vivre, parce que c'est ici que j'ai choisi de vivre.

3125

Je suis professeure à l'Université du Québec à Chicoutimi, j'écris des chroniques dans Le Quotidien, j'ai écrit plusieurs chroniques d'ailleurs à propos de ce projet-là déjà.

3130

J'ai aussi réalisé, pour Ariane Phosphate, une étude dont Jimmy Siméon a parlé tantôt qui s'appelle «Les services spirituels rendus par le lac à Paul», et par ailleurs, mes meilleurs amis habitent à l'Anse à Pelletier. Donc voilà!

3135

J'aimerais vous présenter la façon dont moi je vois ce projet-là ou des améliorations qui pourraient être apportées par plusieurs acteurs. Évidemment, c'est une réflexion de fond, et si des réflexions doivent être apportées par plusieurs acteurs, c'est avec eux. Je ne peux pas le faire pour eux, c'est avec eux.

3140

Donc pour moi, la non-acceptabilité sociale que l'on voit apparaître ici, parce que non-acceptabilité sociale, ça veut dire qu'il y a des acteurs qui veulent et des acteurs qui ne veulent pas. On est donc devant un phénomène social que j'appelle non-acceptabilité sociale.

Ce n'est pas un fléau à éradiquer, c'est une opportunité à saisir pour essayer de modifier des choses qui, manifestement, arrivent à, comment dire, où on arrive devant un mur, en tout cas. Donc c'est ça le fondement de ma pensée.

3145 Je vais reprendre à partir des finalités à quoi ça sert d'exploiter une mine de phosphate.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Je pense que...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 3<sup>e</sup> paragraphe, avant-dernière ligne, «... d'engrais.»)**

3150

De toute façon, c'est complètement irréaliste, on s'entend.

Donc pour moi, la pertinence de l'exploitation du phosphate du lac à Paul ne me pose pas de problème, mais par contre, de le faire en vingt-cinq (25) ans pourrait m'en poser. On pourrait exploiter moins de phosphate sur plus longtemps.

3155

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, avant-dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «La mine...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, «... climatiques.»)**

3160

Donc pour moi, c'est vraiment important, et je pense qu'ils font ça super bien.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne «Le projet de mine...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, dernière ligne, «... pendant 25 ans.»)**

3165

Et que d'ici vingt-cinq (25) ans, à mon avis, il va y avoir beaucoup de choses qui vont avoir changé dans le monde.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «Il me semble...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «... non durable...»)**

3170

On peut pas aller la mettre là où il n'y a pas de minerai, mais une fois que le minerai est parti, bien, ce sera fini.

3175

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «... un jour ou l'autre...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 9<sup>e</sup> ligne, «... à effet de serre.»)**

3180

3185 Bon, rien n'est parfait ceci dit. Il y a sûrement moyen d'améliorer. On a vu, hier et aujourd'hui, passer toute une série de recommandations qui seraient intéressantes de prendre en considération. Cependant, on peut quand même pas dire que ce soit un mauvais projet ni qu'il a été mal ficelé ou qu'il n'y a pas beaucoup de documentation. Il y en a tellement que je me perds dedans, d'ailleurs.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 9<sup>e</sup> ligne, «Pour métamorphoser...»)**

3190 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3<sup>e</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, «... du lac à Paul...»)**

Puisque comme vient de dire la personne qui me précédait, il n'y a pas encore de marché, pas suffisamment de marché pour ce type de phosphate. Or, ce serait tellement mieux qu'on utilise celui-là plutôt que ceux qui sont contaminés avec des métaux lourds.

3195 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 3<sup>e</sup> paragraphe, 6<sup>e</sup> ligne, «Ces actions...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, «... et diversifiée.»)**

3200 On n'en a pas entendu parler, pourtant c'est une décision qu'ils ont prise et qui, pour moi, montre une volonté d'ouverture. Cependant, c'est un début.

Je pense aussi qu'autour de l'exploitation du phosphate du lac à Paul!

3205 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, «On pourrait...»)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, avant-dernière ligne, «... aberrant de penser...»)**

3210 Qu'on va prendre le phosphate et le carbonate, qu'on va mettre ça sur des bateaux, qu'on va envoyer ça au bout du monde, qu'ils vont le transformer et qu'ils vont jeter tout ce qui n'est pas le phosphate, donc qu'on va transporter quelque chose qui, en bout de ligne, va être un déchet.

3215 Donc je pense que ça, c'est une manière d'envisager un développement économique qui doit être dépassé.

Alors c'est certainement plus rentable de ne pas le faire. C'est certainement plus rentable d'envoyer au bout du monde – c'est certainement plus rentable de le faire comme ils l'ont prévu en tout cas. Cependant, on ne sait pas combien de tonnes à effet de serre cela coûte à la nature.

3220 Et puis ce qui est rentable, ce n'est pas ce qui est bien. Je ne remets pas en question les études économiques en ce qui me concerne, je ne suis pas économiste, donc je ne peux pas les lire, je ne peux pas en rendre compte. Je suis sûre que ça a été fait par des gens compétents et que de toute façon, il n'y aura pas d'investisseurs si ce n'est pas un projet rentable. Donc je ne remets pas en question la rentabilité.

3225 Cependant, ce n'est pas parce qu'un projet est rentable qu'il est nécessairement bien.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 1<sup>er</sup> ligne, «Les investissements...»)**

3230 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, 4<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «... en dents de scie.»)**

Et donc, on peut bien comprendre, on peut comprendre les investisseurs.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 4<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, «Cependant...»)**

3235 **FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin)**

Je vous remercie beaucoup.

3240 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Dans le contexte de l'étude que vous avez faite pour Arianne Phosphate, vous dites que le projet doit viser, ça doit être un projet d'écologie industrielle.

3245 Pensez-vous que Arianne Phosphate serait ouverte à un projet d'écologie industrielle?

**PAR Mme NICOLE HUYBENS :**

Je vais juste rectifier dans votre question...

3250 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Ce que vous avez dit, peut-être que j'ai pas compris.

3255 **PAR Mme NICOLE HUYBENS :**

J'ai fait une étude sur les services spirituels rendus par le lac à Paul dans laquelle je ne parle pas d'écologie industrielle. C'est dans le mémoire ici que je parlais d'écologie.

3260 Est-ce qu'ils seraient ouverts à le faire! La question est bizarre, parce que, est-ce que Arianne Phosphate va faire ça, je peux pas dire, Arianne Phosphate n'est pas une personne.

3265 Mais je suis sûre qu'en parlant avec les personnes qui travaillent à Arianne Phosphate, on pourrait élaborer ensemble quelque chose qui permettrait de prendre en considération ce qui me tient à cœur, c'est-à-dire de réaliser une relation à la nature qui soit plus responsable pour les humains d'aujourd'hui.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

3270 Vous croyez que c'est possible?

**PAR Mme NICOLE HUYBENS :**

3275 Je suis sûre.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Dans le contexte.

3280 **PAR Mme NICOLE HUYBENS :**

Oui.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

3285 D'accord.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

3290 Il y a deux (2) questions. Une première, il y a une phrase qui m'interpellait dans votre document, c'est lorsque vous dites à la page 2, «la pensée classique, et selon moi déjà dépassée du développement durable, anime les responsables de la future mine, etc.»

3295 D'après vous, qu'est-ce qui est dépassé dans le développement durable, pourriez-vous développer un peu là-dessus s'il vous plaît?

**PAR Mme NICOLE HUYBENS :**

Je pourrais, en philosophe que je suis...

3300 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Oui, bien, philosophez alors!

3305 **PAR Mme NICOLE HUYBENS :**

Je peux philosopher tant que je peux. Je pense que le développement durable est très anthropocentrique, il permet aux humains d'avoir une relation à la nature comme si la nature était à son service et était seulement des ressources à sa disposition.

3310 Alors si vous entendez les personnes qui parlent disent de gérer la ressource, de protéger la ressource, des choses comme ça, pas comme si la nature avait une valeur intrinsèque, indépendamment de nos besoins.

3315 Donc le développement durable a cette représentation de la nature et on gère en bon intendant, je suis bien d'accord, en fonction des générations futures, donc pour les besoins des humains. Ça, pour moi, c'est dépassé.

3320 Parce que c'est ce que nous avons fait depuis, en tout cas au niveau de notre culture, c'est une représentation qui est très commune, et je pense que si on veut faire face aux impacts négatifs qu'a cette représentation-là, il faut changer cette représentation-là.

Et dans le développement durable, je pense qu'on ne le fait pas.

3325 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Alors qu'est-ce que vous suggèreriez comme esquisse ou ébauche?

3330 **PAR Mme NICOLE HUYBENS :**

Je préfère dire de s'occuper d'une prospérité responsable, parce qu'évidemment, elle rend l'humain responsable de ce qu'il fait et donc, il reste – je vais le dire autrement! Je pense que nous devons développer, essayer de trouver comment la nature et l'humain peuvent être des partenaires pour le maintien de la vie et de toute vie.

3335 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Ma deuxième question, parce qu'on pourrait élaborer, mais ma deuxième question, c'était à la page 3 dans votre principale conclusion. Quand vous dites qu'elles devraient permettre, les études, «de financer la recherche notamment sur le remplacement du phosphore dans

3340 l'agriculture», alors quels produits pensez-vous pourraient remplacer le phosphore dans l'agriculture?

**PAR Mme NICOLE HUYBENS :**

3345 Ça, si je dis qu'il faut financer les recherches, c'est vraiment parce que j'ai pas la réponse à la question.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

3350 Non, mais vous envisagez quelques pistes, est-ce qu'il y a d'autres produits qui pourraient remplacer?

**PAR Mme NICOLE HUYBENS :**

3355 Bien, Arianne Phosphate finance des études sur l'utilisation de mycorhizes...

**PAR LE COMMISSAIRE :**

3360 Donc vous parlez de façons différentes d'extraire le phosphore peut-être, c'est ce que vous voulez dire, et non pas de remplacer le phosphore.

**PAR Mme NICOLE HUYBENS :**

3365 Non, bien non...

**PAR LE COMMISSAIRE :**

3370 Les mycorhizes, si j'ai bien compris, elles extraient le phosphore. Elles le rendent disponible aux plantes. Donc les plantes ont besoin du phosphore.

**PAR Mme NICOLE HUYBENS :**

Naturellement.

3375 **PAR LE COMMISSAIRE :**

Donc ce que vous voulez dire ici, c'est juste pour préciser votre pensée, c'est le remplacement des méthodes pour produire du phosphore ou pour le rendre disponible?



3380 Ou sinon, bien, c'était à savoir si le phosphore doit être remplacé, il serait remplacé par quoi, d'après vous?

**PAR Mme NICOLE HUYBENS :**

3385 Ah, je pense pas qu'on puisse remplacer le phosphore, ah bien non.

**PAR LE COMMISSAIRE :**

OK. Merci.

3390 **PAR LA PRÉSIDENTE :**

Je vous remercie.

3395

---

**DROIT DE RECTIFICATION**

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

3400 C'était notre dernière présentation pour ce soir.

J'ai une demande de rectification de la part de monsieur Éric Arseneault.

**PAR M. ÉRIC ARSENEAULT :**

3405

Bonsoir madame la Présidente, bonsoir monsieur.

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

3410

Bonsoir monsieur Arseneault.

**PAR M. ÉRIC ARSENEAULT :**

3415 Donc, comme le temps avance, je vais être très bref et je vais souligner qu'il y a plusieurs rectifications qu'on va faire et on va vous les fournir par écrit plutôt que verbalement. Je pense que les gens commencent à être fatigués. Moi aussi, vous pouvez le remarquer par ma voix.

3420 Une première rectification, c'est qu'on a utilisé ce tableau-là aujourd'hui qui était un résumé de toutes les études de transport qui avaient été faites. Et je voudrais souligner à la Commission qu'il est très important de regarder ce tableau-là avec tout ce qui est écrit en bas pour avoir une meilleure compréhension de ce tableau-là. Le tableau tout seul en haut peut être interprété de différentes façons.

3425 Suite à la demande, on a eu la même demande autant des analystes du BAPE que des analystes du ministère, de procéder à une étude de variantes pondérées. Donc la procédure qui a été utilisée, c'est celle qui a été suggérée par le BAPE, qui est dans la question qui provient d'Environnement Canada. C'est un exemple d'analyses comparatives de variantes basées sur une pondération d'attribution de valeurs à différents critères.

3430 Donc nous avons procédé, en utilisant rigoureusement cette procédure-là, en utilisant les données disponibles, et nous avons beaucoup de données disponibles.

3435 Donc la première étape, c'est un programme de scénario global qui est différent du premier, parce qu'il s'est ajouté des scénarios. On a voulu tout mettre là-dedans à la demande de la Commission.

3440 Comme par exemple, qu'est-ce qui a été ajouté, c'est le scénario proposé par la Communauté de Mashteuiatsh qui a été ajouté là-dedans. On a rajouté le pipeline, le train, Baie-Comeau, donc tout est là.

3445 Donc avec les données qu'on a, c'est l'évaluation qui a été faite, et vous pouvez rassurer tout le monde, le scénario Forestville a été étudié par un spécialiste indépendant qui a comparé les valeurs, tous les critères, avec les autres scénarios.

3450 Donc ce document-là a été remis au BAPE, a été remis aussi au ministère de l'Environnement, sauf une annexe pour laquelle nous n'avons pas autorité de le transmettre, puisqu'il ne nous appartenait pas.

3455 La Ville de Forestville aurait pu très bien le transmettre, peut-être qu'elle l'a fait, je ne le sais pas.

3460 Donc on a regardé selon ces critères-là, c'est les mêmes critères qui ont été utilisés, comme je le disais tantôt, dans les différents rapports faits par la firme Nippour Nutshimit, les mêmes critères pour lesquels on a ajouté une pondération.

3465 Je voudrais juste souligner à la Commission que lorsqu'on sépare en trois (3) catégories les aspects technico-économiques, les aspects environnementaux et les aspects sociaux, dans tous

les cas, on accorde quarante pour cent (40 %) de la note totale aux aspects sociaux. Donc on pense que c'est loin d'être négligeable.

3460

Et que le scénario qui était le plus économique, par exemple au sud de la 172, c'est pas celui-là qui a été retenu pour des raisons sociales, pour s'éloigner le plus possible des résidents.

3465

Je voulais juste souligner aussi qu'il y a eu plusieurs mémoires intéressants ce soir qui vont nous permettre d'alimenter notre réflexion. Je veux souligner aussi les inquiétudes qui ont été mentionnées dans le rapport du CREDD qui m'ont semblé très pertinentes, rationnelles, et qu'on va discuter avec eux autres voir comment est-ce qu'on peut bonifier notre projet.

Je vous remercie.

3470

**PAR LA PRÉSIDENTE :**

Merci. Alors ceci clôt notre troisième séance de la deuxième partie de l'audience publique.

3475

Je remercie tous ceux et celles qui ont présenté un mémoire ce soir.

La Commission reprendra ses travaux demain après-midi à compter de treize heures (13 h) ici même.

3480

Alors je vous souhaite une bonne fin de soirée.

---

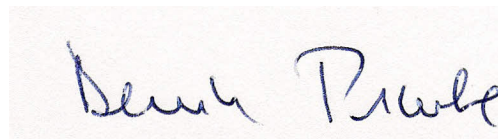
SÉANCE AJOURNÉE AU 28 MAI 2015 À TREIZE HEURES (13 H)

---

3485

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifiée sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription de l'enregistrement numérique.

3490



DENISE PROULX, s.o.